

**ENQUÊTE SUR L'ÉROSION
DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS LES
PRINCIPALES ENTREPRISES DE LA
CÔTE-NORD**

Mars 2002

Note aux internautes

Nous avons enlevé toutes les pages blanches que contenait ce document pour en faciliter la consultation à l'écran. Cependant, nous n'avons pas changé la pagination de façon que soit respectée la concordance entre la version électronique et la version imprimée.

COORDINATION

Claude Arsenault, économiste

Ministère du Développement des ressources humaines du Canada

Ginette Harvey, conseillère en développement de la main-d'œuvre, Emploi-Québec

André LePage, économiste régional

Emploi-Québec

RECHERCHE

Reina Jourdain, agente de recherche, Chambre de commerce de Sept-Îles

Simon Roy, agent de recherche, Chambre de commerce de Sept-Îles

Dany Richer, agent de recherche, Chambre de commerce de Sept-Îles

Kathy Levasseur, agente de recherche, Chambre de commerce de Sept-Îles

ANALYSE ET RÉDACTION

Claude Arsenault, économiste

Ministère du Développement des ressources humaines du Canada

André LePage, économiste régional

Emploi-Québec

SAISIE DES DONNÉES

Reina Jourdain, agente de recherche, Chambre de commerce de Sept-Îles

Simon Roy, agent de recherche, Chambre de commerce de Sept-Îles

Dany Richer, agent de recherche, Chambre de commerce de Sept-Îles

Kathy Levasseur, agente de recherche, Chambre de commerce de Sept-Îles

TRAITEMENT INFORMATIQUE

Robert Malenfant, adjoint à la recherche

Ministère du Développement des ressources humaines du Canada

SECRÉTARIAT

Myriam Labbé, Ministère du Développement des ressources humaines du Canada

Martine Imbeault, Emploi-Québec

ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
DANS LES PRINCIPALES ENTREPRISES DE LA CÔTE-NORD

Le genre masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

AVANT-PROPOS

L'information cohérente et structurée sur les marchés régionaux du travail est pratiquement inexistante au Québec. La plupart des études faites au niveau national n'arrivent pas à fournir des informations fiables, particulièrement pour les petites régions dont la Côte-Nord fait partie.

Par ailleurs, plusieurs intervenants manifestent de l'inquiétude devant le vieillissement de la main-d'œuvre. C'est pour en connaître davantage sur ce phénomène que nous avons réalisé en 1998 la première Enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord. Cette enquête, une première au Québec, nous a permis de mieux cerner la problématique du vieillissement de la main-d'œuvre régionale. La présente enquête se veut une mise à jour de celle de 1998.

Cette étude a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère fédéral du Développement des ressources humaines, d'Emploi-Québec et de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord. La Chambre de commerce de Sept-Îles s'est associée à ces trois organismes pour assurer la coordination de ce projet.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration des représentants des entreprises participantes. Nous comptons, au cours des prochains mois, partager avec les entreprises concernées, les établissements d'enseignement et les jeunes Nord-Côtiers, les précieuses informations que nous tirerons de cette enquête. Ce projet nous permettra d'avoir une meilleure vision des besoins potentiels de remplacement de la main-d'œuvre sur le territoire, considérant le fait que nous élargissons considérablement l'horizon de prévision.

L'étude dresse un portrait des besoins de remplacement susceptibles de découler du départ à la retraite de travailleurs nord-côtiers durant la période 2001-2008.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

1.0	INTRODUCTION	9
1.1	<i>PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE.....</i>	<i>9</i>
1.2	<i>BUTS ET OBJECTIFS</i>	<i>9</i>
1.3	<i>LA CLIENTÈLE UTILISATRICE</i>	<i>10</i>
1.4	<i>PRÉSENTATION DU DOCUMENT</i>	<i>10</i>
2.0	MÉTHODOLOGIE	11
2.1	<i>L'UNIVERS DE L'ENQUÊTE.....</i>	<i>11</i>
2.2	<i>ÉTAPES DE RÉALISATION.....</i>	<i>11</i>
2.2.1	LA PRÉPARATION.....	11
2.2.2	LA LISTE DES ENTREPRISES	12
2.2.3	LE QUESTIONNAIRE	12
2.2.4	LA LETTRE AUX ENTREPRISES.....	12
2.2.5	LA CONFÉRENCE DE PRESSE	13
2.2.6	L'EXPÉDITION DE LA LETTRE.....	13
2.2.7	LES RÉSULTATS	13
3.0	RÉSULTATS SELON LE GROUPE D'ÂGE.....	17
3.1	<i>LES RÉSULTATS PAR INDUSTRIE.....</i>	<i>17</i>
3.1.1	LES RÉSULTATS GLOBAUX.....	17
3.1.2	LES RÉSULTATS PAR SECTEUR.....	20
3.2	<i>LES RÉSULTATS SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION.....</i>	<i>23</i>
3.2.1	LES RÉSULTATS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ	23
3.2.2	LES RÉSULTATS SELON LA DISCIPLINE.....	25
3.3	<i>LES RÉSULTATS SELON LA PROFESSION.....</i>	<i>29</i>
3.3.1	LES RÉSULTATS PAR GRAND GROUPE.....	29
3.3.2	LES RÉSULTATS PAR OCCUPATION	31
4.0	RÉSULTATS DES PRÉVISIONS DE RETRAITE	43
4.1	<i>LES PRÉVISIONS PAR INDUSTRIE.....</i>	<i>44</i>
4.1.1	LES RÉSULTATS GLOBAUX.....	44
4.1.2	LES RÉSULTATS PAR SECTEUR.....	47
4.2	<i>LES PRÉVISIONS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION</i>	<i>49</i>
4.2.1	LES RÉSULTATS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ	49
4.2.2	LES RÉSULTATS SELON LA DISCIPLINE.....	51
4.3	<i>LES PRÉVISIONS PAR PROFESSIONS.....</i>	<i>56</i>
4.3.1	LES RÉSULTATS PAR GRAND GROUPE	56
4.3.2	LES RÉSULTATS PAR OCCUPATION.....	59
5.0	CONCLUSION	73

ANNEXE 1 QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

1.0 INTRODUCTION

1.1 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Nous vous présentons dans ce document les résultats d'une enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre réalisée dans les principales entreprises de la Côte-Nord. Cette mise à jour fait suite à une première enquête publiée en 1998 et portant sur le même sujet. Cette relance vise à évaluer l'évolution de la problématique du vieillissement des travailleurs nord-côtiers depuis la dernière enquête. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le ministère du Développement des ressources humaines du Canada, Emploi-Québec, l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord et la Chambre de commerce de Sept-Îles. Certaines données du recensement de 1991, des consultations menées auprès d'entreprises du territoire et la reprise de l'embauche dans certains secteurs d'activité, dont celui des mines, nous avaient incité à l'époque à réaliser cette première enquête.

Cette étude nous permet de mettre à jour la structure occupationnelle et d'estimer l'érosion provoquée par les éventuels départs à la retraite dans les principales entreprises du territoire. Elle consiste essentiellement dans l'analyse de la structure détaillée des emplois (nombre, âge, ancienneté, profession et exigences à l'embauche) de la région, l'évolution du vieillissement de la main-d'œuvre spécialisée ainsi que les prévisions de retraite.

1.2 BUTS ET OBJECTIFS

L'enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre a pour but d'établir des prévisions de retraite, à court, moyen et long terme (3, 5 et 7 ans) pour chacune des professions dont les exigences d'embauche requièrent un diplôme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires. Grâce à cette information, il est maintenant possible de déterminer avec davantage de précision dans quelles professions les besoins de remplacement de la main-d'œuvre seront les plus importants. Par cette enquête, les choix en matière de formation pourront mieux refléter les véritables besoins du marché du travail régional.

Pour atteindre le but fixé, nous avons recueilli des renseignements qui nous permettent de connaître le nombre de travailleurs par occupation, leur âge et leur ancienneté ainsi que les exigences d'embauche par profession. De plus, nous avons obtenu des entreprises enquêtées les diverses politiques en vigueur chez elles. Grâce au croisement de ces informations, nous avons pu estimer des besoins de remplacement liés à l'érosion, par profession, pour les prochaines années. Finalement, nous avons interrogé les entreprises sur les difficultés de recrutement qu'elles rencontreront.

1.3 LA CLIENTÈLE UTILISATRICE

Les informations contenues dans ce document serviront principalement aux établissements d'enseignement, mais également aux deux niveaux de gouvernement. Nous croyons que l'information recueillie leur permettra d'adapter leur planification d'activités de formation en fonction des besoins en main-d'œuvre prévus au cours des prochaines années sur le territoire de la Côte-Nord.

Les résultats serviront aussi aux intervenants en main-d'œuvre (conseillers en orientation, en emploi, analystes du marché du travail, économistes) qui pourront y puiser les informations leur permettant de mieux orienter leur clientèle.

1.4 PRÉSENTATION DU DOCUMENT

L'actuel rapport fait état de l'ensemble des étapes qui ont conduit à la réalisation de l'enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre et présente les résultats.

En premier lieu, nous décrivons la méthodologie de manière détaillée. Le lecteur pourra prendre connaissance de l'échantillon choisi, des étapes propres à la réalisation d'une telle enquête et de sa représentativité. Le deuxième chapitre interprète les résultats par groupe d'âge selon les regroupements suivants : par industrie, par niveau de qualification et par profession. Pour terminer, des prévisions de retraite ont été établies en utilisant le même modèle que dans le chapitre précédent, soit des prévisions selon le secteur industriel, le niveau de qualification et la profession.

Nous espérons que ce document vous sera utile et qu'il vous permettra d'élargir vos connaissances sur le marché de l'emploi nord-côtier.

2.0 MÉTHODOLOGIE

2.1 L'UNIVERS DE L'ENQUÊTE

L'enquête vise l'ensemble des entreprises de la Côte-Nord comptant 20 employés et plus. En visant ces entreprises, nous ciblons 80 % des emplois et nous nous assurons ainsi d'avoir des résultats représentatifs. Tous les secteurs industriels de la région sont touchés, à l'exception du commerce de détail (en incluant toutefois les concessionnaires d'automobiles et les quincailleries) ainsi que l'hébergement et la restauration. Les administrations publiques fédérales et provinciales ont fait partie des secteurs industriels visés par cette enquête, ce qui n'avait pas été le cas pour l'enquête publiée en 1998. Les secteurs précédemment mentionnés ont été exclus de l'enquête, car ils constituent généralement des secteurs d'entrée sur le marché du travail et que la main-d'œuvre y est de ce fait relativement jeune. Les seuls secteurs du commerce de détail retenus sont ceux des concessionnaires d'automobiles et des quincailleries, car on y retrouve plusieurs emplois spécialisés.

2.2 ÉTAPES DE RÉALISATION

2.2.1 LA PRÉPARATION

Pour réaliser une telle enquête, différentes étapes ont dû être franchies afin d'obtenir les résultats escomptés. En premier lieu, nous avons élaboré une grille de saisie de données¹ dans le but de recenser les informations sur l'âge, l'ancienneté, la profession et les exigences d'embauche. Nous avons privilégié la méthode par entrevue directe afin de recueillir les résultats auprès de chacune des entreprises visées. Pour ce faire, la Chambre de commerce de Sept-Îles a embauché quatre agents de recherche qui se sont partagé le territoire. Deux d'entre eux ont travaillé à partir de Baie-Comeau et les deux autres avaient un pied-à-terre à Sept-Îles. Ces agents de recherche avaient pour mandat de communiquer avec les entreprises visées, de s'entendre avec les représentants de ces entreprises sur une façon d'échanger les informations souhaitées et d'effectuer des relances au besoin.

Pour préparer la compilation des résultats, les agents ont dû se familiariser avec les classifications occupationnelles (CNP) et industrielles (CTI) utilisées au sein des institutions gouvernementales. Les informations recueillies ont par la suite été traitées par voie électronique.

1. Un exemple de grille figure à l'annexe 1.

2.2.2 LA LISTE DES ENTREPRISES

À partir des paramètres établis, nous avons dressé une liste des entreprises constituant l'univers de l'enquête. À l'origine, l'enquête devait être effectuée auprès des entreprises comptant 20 employés et plus. En cours de réalisation, nous avons constaté que, parmi ces entreprises, quelques-unes avaient diminué leur effectif. Ce phénomène est souvent attribuable au ralentissement des activités de certaines entreprises dites saisonnières. Des entreprises initialement ciblées mais qui, au moment de l'enquête, ne comptaient plus 20 employés, nous avons retenu celles qui employaient toujours au moins 10 personnes.

À partir de la liste initiale, d'autres entreprises ont été rayées pour les raisons suivantes :

- entreprises qui n'existaient plus;
- entreprises exclues de l'enquête;
- entreprises dont le nom figurait en double.

2.2.3 LE QUESTIONNAIRE

En plus de la grille de saisie de données, un questionnaire a été élaboré afin de connaître les clauses régissant la ou les politiques de retraite en vigueur dans l'entreprise². Cette information est capitale aux fins de l'enquête, puisqu'elle permet d'anticiper les départs à la retraite. Ce questionnaire nous permettait également d'obtenir le nombre total d'employés par entreprise. L'importance d'obtenir ce chiffre réside dans le fait qu'il nous permet d'établir la proportion d'emplois spécialisés au sein de chacune de ces entreprises. Finalement, pour la présente enquête, nous avons ajouté une question portant sur les difficultés de recrutement vécues ou anticipées par les employeurs.

2.2.4 LA LETTRE AUX ENTREPRISES

Après avoir ciblé les entreprises participantes et élaboré les outils d'enquête, nous avons rédigé une lettre pour annoncer aux entreprises le projet d'enquête et pour les sensibiliser au fait que les agents de recherche solliciteraient leur collaboration au cours des prochaines semaines.

2. Un exemple du questionnaire figure à l'annexe 1.

La lettre présentait les buts et objectifs de l'enquête, assurait la confidentialité du traitement des informations recueillies et demandait que l'entreprise désigne une personne-ressource avec qui l'agent allait travailler. Un formulaire de réponse³ visant à identifier une personne-contact au sein de l'entreprise était joint à la lettre et accompagné d'une enveloppe-réponse. De plus, nous avons annexé à la lettre les documents tels que le devis de recherche et un spécimen de la grille de saisie de données.

2.2.5 LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Avant le premier envoi postal, une conférence de presse a été organisée dans le but d'informer la population de la mise en œuvre de l'enquête et de solliciter la participation des employeurs de la région. Lors de la conférence, les quatre partenaires ont pu présenter leur rôle et leur collaboration ainsi que les objectifs de cette enquête.

2.2.6 L'EXPÉDITION DE LA LETTRE

Les envois postaux ont été faits à intervalle de deux semaines et incluaient chacun un maximum de 30 à 40 lettres. La lettre était adressée à la personne-contact désignée lors du premier contact téléphonique. Nous avons également mentionné dans ces envois qu'une relance serait effectuée, au besoin, dans un délai de 10 à 15 jours pour nous assurer d'obtenir les informations souhaitées.

2.2.7 LES RÉSULTATS

Sur un potentiel de 241 entreprises, 199 ont accepté de participer, ce qui représente un taux de réponse de 82,6 %. Cette étude a permis d'analyser un total de 17 351 emplois dont l'exercice exige l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires. En comparaison, la première enquête nous avait permis, avec un taux de réponse de 95,6 %, d'obtenir de l'information pointue pour 15 650 travailleurs spécialisés du territoire. Le taux plus faible de participation s'explique par le fait que la deuxième enquête s'est déroulée dans un laps de temps plus court, ce qui nous a incités à concentrer nos efforts pour l'obtention des informations auprès des entreprises qui comptaient le plus grand effectif. Cette préoccupation ajoutée à l'inclusion des fonctions publiques fédérales et provinciales et la participation, sans

3. Un exemple du formulaire de réponse figure à l'annexe 1.

exception, de toutes les entreprises de 100 employés et plus auront permis de faire passer le nombre d'emplois analysés de 15 650 à 17 351.

Si l'on se reporte au tableau 1, on voit que le plus grand nombre d'emplois spécialisés se trouvent en ordre décroissant dans les secteurs des mines, des soins de santé et des services sociaux, de la construction, du bois et papier, des services d'enseignement et des services gouvernementaux. On y retrouvait 13 269 des 17 351 emplois recensés, soit plus de 75 % du total des emplois spécialisés. Finalement, plus de 50 % des entreprises étaient concentrées dans l'un ou l'autre des secteurs industriels suivants : services gouvernementaux, soins de santé et services sociaux, construction, commerce de détail de véhicules automobiles, camionnage et transport en commun, le bois et papier, et finalement, l'exploitation forestière.

TABLEAU 1
RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS
PAR SECTEUR INDUSTRIEL

SECTEUR INDUSTRIEL	CODE INDUSTRIEL	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOIS
Primaire	011-092		
Exploitation forestière	041-059	15	648
Mines	061	7	2 688
Secondaire	101-449		
Aliments et boissons	101-114	9	51
Bois et papier	251-279	15	2 287
Autres manufacturiers	281-399	6	135
Première transformation des métaux	291-299	3	887
Fabrication produits métalliques	301-309	7	166
Construction	401-449	17	2 230
Tertiaire	451-999		
Transport (eau, air, ferroviaire)	451-455	4	104
Camionnage et transport en commun	456-457	14	250
Communication et autres services publics	481-499	7	1 062
Commerce de gros	511-599	8	80
Commerce de détail, véhicules automobiles	631-641	15	250
Commerce de détail, quincaillerie	653	9	74
Intermédiaires financiers et de dépôt, services immobiliers	701-759	8	153
Services aux entreprises	771-779	8	121
Services gouvernementaux	811-842	18	1 659
Services d'enseignement	851-859	8	1 729
Soins de santé et services sociaux	861-869	16	2 676
Autres tertiaires	461-479,711-761 961-969	5	101
Total		199	17 351

3.0 RÉSULTATS SELON LE GROUPE D'ÂGE

3.1 LES RÉSULTATS PAR INDUSTRIE

Ce chapitre traite des résultats par groupe d'âge tirés de l'enquête. La première partie, «résultats par industrie», apporte une vue d'ensemble par secteur industriel selon la Classification type des industries (CTI) de 1980. Selon une étude de Statistique Canada⁴ parue en juillet 1997, l'âge médian à la retraite se situait à 61,2 ans pour les personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires. Les variables 50 ans et plus et 55 ans et plus ont donc été choisies en fonction de cet âge médian de retraite, de même que pour nous permettre d'avoir une vision échelonnée dans le temps de la problématique liée au vieillissement des travailleurs.

Tout au long de l'analyse, les résultats sont établis à partir des emplois spécialisés recensés sur la Côte-Nord. On entend par **emplois spécialisés** toutes les professions dont l'exercice nécessite un diplôme de niveau secondaire professionnel, collégial ou universitaire.

3.1.1 LES RÉSULTATS GLOBAUX

Sur les 17 351 travailleurs spécialisés recensés, 47,6 % (8 259) se trouvent dans le secteur tertiaire, 33,2 % (5 756) dans le secondaire et 19,2 % (3 336) dans le secteur primaire (voir le tableau 2). Ces proportions sont différentes de celles qui sont observées dans la structure économique régionale. Ceci s'explique par le fait que certains secteurs industriels du tertiaire, importants sur le plan de l'effectif, ont été exclus en totalité ou en partie de l'enquête. Mentionnons, entre autres, ceux du commerce de détail et de l'hébergement-restauration.

Selon l'enquête, 2 001 travailleurs sont âgés de 55 ans et plus, ce qui représente 11,5 % du total. Le secteur primaire compte le plus fort pourcentage (15,7 %) de travailleurs de 55 ans et plus, suivi du secteur secondaire (14,7 %) et du tertiaire (7,6 %). C'est cependant dans le secteur secondaire que l'on retrouve le plus grand nombre de ces travailleurs, avec 845 personnes, comparativement à 631 dans le tertiaire et 525 dans le primaire.

4. *L'observateur économique canadien*, « L'âge de retraite et l'estimation statistique », juillet 1997, Statistique Canada, n° 11-010-XPB au catalogue, p. 3.1 à 3.9.»

Pour ce qui est de la catégorie des 50 ans et plus, nous constatons que tous les pourcentages sont au moins multipliés par deux. Le secteur primaire passe de 15,7 % à 34,5 %, celui du secondaire de 14,7 % à 29,5 % et le tertiaire de 7,6 % à 22,0 %. Donc, plus d'un travailleur spécialisé sur quatre (26,9 %) devrait atteindre l'âge moyen de retraite au cours des 11 prochaines années.

Il faut mentionner ici que cette proportion s'élevait à 21,8 % en 1998. Donc, on voit que le problème lié au vieillissement des travailleurs s'est amplifié au cours des quatre dernières années et il ira en s'accroissant en raison du vieillissement de la population.

TABLEAU 2
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR GRAND SECTEUR INDUSTRIEL

TITRE	SECTEUR INDUSTRIEL	NOMBRE D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS	NOMBRE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE 55 ANS ET PLUS	%
Secteur primaire	011-092	3 336	1 151	34,5 %	525	15,7 %
Secteur secondaire	101-449	5 756	1 698	29,5 %	845	14,7 %
Secteur tertiaire	451-999	8 259	1 813	22,0 %	631	7,6 %
Total		17 351	4 662	26,9 %	2 001	11,5 %

3.1.2 LES RÉSULTATS PAR SECTEUR

Pour les besoins de l'analyse, nous avons scindé les trois grands secteurs industriels pour être en mesure d'obtenir des informations plus détaillées (voir le tableau 3). Ainsi, nous avons divisé les secteurs industriels comme suit :

Secteur primaire :

- Exploitation forestière CTI 041 à 059
- Mines CTI 061 à 069

Secteur secondaire :

- Aliments et boissons CTI 101 à 114
- Bois et papier CTI 251 à 279
- Première transformation des métaux CTI 291 à 299
- Fabrication de produits métalliques CTI 301 à 309
- Autres manufacturiers CTI 281 à 399
- Construction CTI 401 à 449

Secteur tertiaire :

- Transports CTI 451 à 455
- Camionnage et transport en commun CTI 456 à 458
- Communications et autres services publics CTI 481 à 499
- Commerce de gros CTI 511 à 599
- Commerce de détail de véhicules CTI 631 à 641
- Commerce de détail de quincaillerie CTI 653 à 653
- Intermédiaires financiers et de dépôt, services immobiliers CTI 701 à 759
- Services aux entreprises CTI 771 à 779
- Services gouvernementaux CTI 811 à 842
- Services d'enseignement CTI 851 à 859
- Soins de santé et services sociaux CTI 861 à 869
- Autres tertiaires CTI 461 à 479
CTI 711 à 761
CTI 961 à 969

Les secteurs industriels ne figurant pas sur la liste ont été omis en raison de l'absence d'entreprises de 20 employés et plus faisant affaire dans ces secteurs sur la Côte-Nord. De plus, on a regroupé certains secteurs, afin de pouvoir diffuser les résultats tout en conservant la confidentialité des données par entreprise.

Le tableau 3 nous indique le nombre et la proportion de travailleurs de 50 ans et plus et de 55 ans et plus dans chacun des grands groupes d'industries. Il précise les secteurs les plus touchés par le problème de vieillissement, par ordre décroissant du plus fort volume de travailleurs de 55 ans et plus. Nous constatons que ce sont les industries des mines (442), de la construction (434), du bois et papier (329), des services d'enseignement (214) et des soins de santé et services sociaux (158) qui viennent aux premiers rangs.

Les cinq groupes d'industries affichant les pourcentages les plus élevés de travailleurs de 55 ans et plus sont les autres tertiaires (20,8 %), la construction (19,5 %), les mines (16,4 %), le bois et le papier (14,4 %) et les autres manufacturiers (14,1 %).

Les services d'enseignement présentent le plus haut taux de travailleurs de 50 ans et plus avec 37,6 %, suivis de près par l'industrie des mines avec 37,2 %; suivaient dans l'ordre les secteurs de la construction et autres tertiaires avec 33,7 %.

TABLEAU 3
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR GRAND GROUPE D'INDUSTRIES (PLUS FORT VOLUME DE 55 ANS ET PLUS)

TITRE	CODE SECTEUR INDUSTRIEL	NOMBRE D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS	NOMBRE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE 55 ANS ET PLUS	%
Mines	061-069	2 688	999	37,2 %	442	16,4 %
Construction	401-449	2 230	775	34,8 %	434	19,5 %
Bois et papier	251-279	2 287	683	29,9 %	329	14,4 %
Services d'enseignement	851-859	1 729	650	37,6 %	214	12,4 %
Soins de santé et services sociaux	861-869	2 676	466	17,4 %	158	5,9 %
Services gouvernementaux	811-842	1 659	304	18,3 %	94	5,7 %
Exploitation forestière	041-059	648	152	23,5 %	83	12,8 %
Communications et autres services publics	481-499	1 062	189	17,8 %	63	5,9 %
Première transformation des métaux	291-299	887	177	20,0 %	50	5,6 %
Commerce de détail, véhicules automobiles	631-641	250	59	23,6 %	27	10,8 %
Camionnage et transport en commun	456-458	250	42	16,8 %	22	8,8 %
Autres manufacturiers	281-399	135	33	24,4 %	19	14,1 %
Commerce de gros	511-599	80	15	18,8 %	10	12,5 %
Fabrication, produits métalliques	301-309	166	17	10,2 %	8	4,8 %
Transports (eau, air, ferroviaire)	451-455	104	12	11,5 %	7	6,7 %
Commerce de détail, quincaillerie	653	74	15	20,3 %	7	9,5 %
Autres tertiaires	461-479 711-761 961-969	101	34	33,7 %	21	20,8 %
Aliments et boissons	101-114	51	13	25,5 %	5	9,8 %
Services aux entreprises	771-779	121	12	9,9 %	5	4,1 %
Intermédiaires financiers et de dépôt, services immobiliers	701-759	153	15	9,8 %	3	2,0 %
Total		17 351	4 662	26,9 %	2 001	11,5 %

3.2 LES RÉSULTATS SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION

Les résultats selon le niveau de qualification fournissent un portrait de l'âge des travailleurs selon le diplôme exigé à l'embauche par l'employeur. La première section traite des résultats de manière globale par niveau de scolarité, soit le secondaire professionnel, le collégial et l'université. La deuxième section apporte de l'information plus précise par discipline ou par diplôme.

En ciblant les groupes d'âge de 50 et 55 ans et plus, les intervenants concernés pourront davantage être en mesure de déterminer vers quel niveau de scolarité et dans quelle discipline les efforts devront être déployés pour préparer la relève.

3.2.1 LES RÉSULTATS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

La distribution des emplois spécialisés, selon le niveau de scolarité se répartit ainsi : 7 894 travailleurs avec un diplôme d'études secondaires professionnelles (45,5 %) (voir le tableau 4), 5 905 avec un diplôme collégial (34,0 %) et finalement 3 552 avec un diplôme universitaire (20,5 %). Toutefois, n'oublions pas que les résultats obtenus par niveau de qualification révèlent ce que les employeurs exigeraient à l'embauche si un remplacement devait s'effectuer, ce qui peut être quelque peu différent de la qualification de certains travailleurs actuellement en emploi.

Tout comme lors de la première enquête parue en 1998, c'est au secondaire professionnel que l'on retrouve les plus forts pourcentages de travailleurs de plus de 50 et de plus de 55 ans qui comptent pour 31,0 % et 15,1 % des travailleurs dont on exige des études professionnelles secondaires. Les proportions de travailleurs de plus de 55 ans pour lesquels on exige une formation collégiale ou universitaire sont assez similaires avec respectivement 7,9 % et 9,5 % de leur population totale observée. Par contre, l'écart est beaucoup plus grand dans la catégorie des 50 ans et plus. Il passe alors de 1,6 point de pourcentage à près de 7 points.

TABLEAU 4
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
SELON LE TYPE DE DIPLÔME

TITRE	NOMBRE D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS	NOMBRE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE 55 ANS ET PLUS	%
Diplôme d'études professionnelles	7 894	2 445	31,0 %	1 195	15,1 %
Diplôme d'études collégiales	5 905	1 237	20,9 %	469	7,9 %
Diplôme universitaire	3 552	980	27,6 %	337	9,5 %
Total	17 351	4 662	26,9 %	2 001	11,5 %

3.2.2 LES RÉSULTATS SELON LA DISCIPLINE

Au secondaire, les disciplines où se concentrent les plus forts volumes de travailleurs de 55 ans et plus sont les suivantes : conduite d'engins de chantier (256), mécanique industrielle (102), conduite de camions lourds (95), charpenterie-menuiserie (85) et soudage assemblage et soudure (74). Lorsqu'on y ajoute les travailleurs de 50 à 54 ans, on s'aperçoit que les travailleurs spécialisés dans les pâtes et papiers font partie de la liste des cinq plus importants groupes en remplacement des conducteurs de camions lourds.

Par ailleurs, les plus fortes proportions de travailleurs de 55 ans et plus se retrouvent dans les spécialités de conduite de grues (46,1 %), montage d'acier de structure (44,2 %), cuisine d'établissement (27,3 %), conduite d'engins de chantier (26,2 %) et plomberie et chauffage (23,4 %). Si on ajoute les travailleurs de 50 à 54 ans, les deux premières spécialités atteignent des niveaux nettement supérieurs à 50 %, soit 71 % pour les conducteurs de grues et 62,8 % pour les monteuses d'acier de structure.

Du côté des spécialités propres au collégial, celles qui comptent les plus forts volumes de travailleurs âgés de 55 ans et plus sont les techniques de génie mécanique (79), l'électronique industrielle et électrodynamique (66), les techniques de métallurgie et exploitation minière (45), les techniques administratives (39) et les techniques de maintenance industrielle (37). Par ailleurs, on remarquera le nombre important de personnes âgées entre 50 et 54 ans dans la discipline de techniques infirmières.

Toujours au collégial, les spécialités qui présentent les plus fortes proportions de travailleurs de 55 ans et plus sont les techniques de métallurgie et exploitation minière (19,0 %), les techniques de génie mécanique (17,6 %), le pilotage d'aéronefs (14,9 %), les techniques d'éducation à l'enfance (13,3 %) ainsi que les techniques de maintenance industrielle (12,0 %). Du côté des 50 ans et plus, les plus fortes proportions se retrouvent aussi dans les disciplines de la métallurgie/exploitation minière, du génie mécanique et de la maintenance industrielle.

Au niveau universitaire, les disciplines reliées à l'enseignement, tant au préscolaire et primaire qu'au secondaire et collégial, sont celles qui présentent les plus forts volumes de travailleurs de 55 ans et plus. Par contre, en regard de la proportion de travailleurs de 55 ans et plus, les détenteurs de baccalauréat en administration, en comptabilité et en communication devancent ceux des disciplines de l'enseignement. Mais les plus grandes proportions de travailleurs de 50 ans et plus demeurent celles du domaine de l'enseignement.

TABLEAU 5
RÉSULTATS SELON LA DISCIPLINE
(PLUS FORT VOLUME 55 ANS ET PLUS)

DISCIPLINE	TOTAL	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
SECONDAIRE					
Conduite d'engins de chantiers	977	426	43,6 %	256	26,2 %
Mécanique industrielle	897	232	25,9 %	102	11,4 %
Conduite de camions lourds	506	156	30,8 %	95	18,8 %
Charpenterie menuiserie	548	177	32,3 %	85	15,5 %
Soudage assemblage, soudure	477	157	32,9 %	74	15,5 %
Abattage et façonnage des bois	438	104	23,7 %	61	13,9 %
Pâtes et papiers	493	175	35,5 %	56	11,4 %
Électricité de construction	465	117	25,2 %	50	10,8 %
Plomberie chauffage	188	80	42,6 %	44	23,4 %
Mécanique automobile	299	101	33,8 %	40	13,4 %
Conduite de grue	76	54	71,1 %	35	46,1 %
Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé	315	74	23,5 %	33	10,5 %
Ferblanterie tôlerie	193	74	38,3 %	33	17,1 %
Montage de lignes électriques ou électroniques	196	59	30,1 %	30	15,3 %
Cuisine d'établissement	77	37	48,1 %	21	27,3 %
Montage d'acier de structure	43	27	62,8 %	19	44,2 %
Secrétariat bureautisé	286	64	22,4 %	19	6,6 %
Électricité d'entretien	174	49	28,2 %	16	9,2 %
Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile	76	21	27,6 %	14	18,4 %
Peinture en bâtiment	62	27	43,5 %	14	22,6 %
Techniques d'usinage	101	29	28,7 %	14	13,9 %
Sylviculture	118	16	13,6 %	10	8,5 %
Mécanique de machines fixes	30	8	26,7 %	5	16,7 %
Santé assistance et soins infirmiers	91	33	36,3 %	5	5,5 %
Pose de revêtement de toiture	21	5	23,8 %	3	14,3 %
Récolte de matière ligneuse	43	7	16,3 %	3	6,0 %
Réfrigération	22	6	27,3 %	3	13,6 %
Vente de pièces mécaniques au comptoir	68	12	17,6 %	3	4,4 %
Classement des bois débités	71	5	7,0 %	2	2,8 %

TABLEAU 5
RÉSULTATS SELON LA DISCIPLINE
(PLUS FORT VOLUME 55 ANS ET PLUS)

DISCIPLINE	TOTAL	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
Serrurerie en bâtiment	21	6	28,6 %	2	9,5 %
Comptabilité et tenue de livres	36	4	11,1 %	1	2,8 %
Affûteur	25	1	4,0 %	0	0,0 %
Découpe et transformation du verre	23	2	8,7 %	0	0,0 %
COLLÉGIAL					
Techniques de génie mécanique	450	164	36,4 %	79	17,6 %
Électronique industrielle électrodynamique	832	162	19,5 %	66	7,9 %
Techniques de métallurgie et techniques d'exploitation minière	237	89	37,6 %	45	18,0 %
Techniques administratives	588	123	20,9 %	39	6,6 %
Technique de maintenance industrielle	309	104	33,7 %	37	11,0 %
Techniques infirmières	775	121	15,6 %	30	3,9 %
Technique de bureautique	259	55	21,2 %	27	10,4 %
Techniques administratives finances	243	52	21,4 %	25	10,3 %
Techniques forestières	273	51	18,7 %	23	8,4 %
Éducation spécialisée et techniques de travail social	355	51	14,4 %	12	3,4 %
Techniques de génie civil	143	23	16,1 %	9	6,3 %
Techniques de pilotage d'aéronef	47	9	19,1 %	7	14,9 %
Techniques policières	255	30	11,8 %	7	2,7 %
Techniques de navigation	47	9	19,1 %	4	8,5 %
Techniques d'éducation à l'enfance	30	9	30,0 %	4	13,3 %
Assainissement et sécurité industrielle	119	14	11,8 %	2	1,7 %
Techniques de biologie et techniques de laboratoire médical	107	6	5,6 %	2	1,9 %
Techniques de la documentation	24	6	25,0 %	2	8,3 %
Techniques d'entretien d'aéronef	24	3	12,5 %	2	8,3 %
Techniques d'intervention en loisir	27	7	25,9 %	2	7,4 %
Techniques de l'informatique	66	6	9,1 %	1	1,5 %
Technologie du génie industrielle	16	3	18,8 %	1	6,3 %
Inhalothérapie	30	0	0,0 %	0	0,0 %
Technique de radiologie	54	2	3,7 %	0	0,0 %
Techniques papetières	27	1	3,7 %	0	0,0 %

TABLEAU 5
RÉSULTATS SELON LA DISCIPLINE
(PLUS FORT VOLUME 55 ANS ET PLUS)

DISCIPLINE	TOTAL	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
UNIVERSITAIRE					
BAC en enseignement au secondaire	579	199	34,4 %	69	11,9 %
BAC en éducation préscolaire et primaire	553	215	38,9 %	65	11,8 %
Enseignement collégial	237	86	36,3 %	32	13,5 %
BAC en administration	43	17	39,5 %	11	25,6 %
BAC science sociale ou en travail social	190	23	12,1 %	11	5,8 %
BAC en administration comptabilité	57	15	26,3 %	10	17,5 %
BAC en relation industrielle	137	36	26,3 %	10	7,3 %
BAC en communication	33	9	27,3 %	5	15,2 %
BAC en génie mécanique	73	16	21,9 %	5	6,8 %
BAC en science infirmière	112	17	15,2 %	5	4,5 %
BAC en génie métallurgique ou minier	75	11	14,7 %	4	5,3 %
BAC en génie civil	69	4	5,8 %	3	4,3 %
Enseignement en adaptation scolaire	91	13	14,3 %	3	3,3 %
BAC en génie électrique	55	4	7,3 %	2	3,6 %
Pharmacien	48	6	12,5 %	2	4,2 %
Maîtrise en psychologie	37	6	16,2 %	2	5,4 %
BAC en génie forestier	37	3	8,1 %	1	2,7 %
BAC en informatique	48	6	12,5 %	1	2,1 %
BAC en récréologie	17	3	17,6 %	1	5,9 %
BAC en biologie	29	1	3,4 %	0	0,0 %
Physiothérapie	29	3	10,3 %	0	0,0 %

3.3 RÉSULTATS SELON LA PROFESSION

Cette partie présente l'analyse des résultats par profession. La codification de chaque profession est faite selon la Classification nationale des professions (CNP).

Le premier point rassemble les professions par grand groupe de la CNP en les regroupant selon leur niveau de complexité et les compétences nécessaires. Quant à la deuxième section, elle constitue la façon la plus précise de traiter les résultats. Pour chaque profession de la CNP comptant plus de 20 emplois, nous pouvons connaître la proportion de la main-d'œuvre de 50 ans et plus ainsi que de 55 ans et plus.

3.3.1 LES RÉSULTATS PAR GRAND GROUPE

Le tableau 6 présente les résultats par grand groupe de la CNP. Il existe des catégories professionnelles où le nombre de travailleurs âgés est particulièrement élevé. C'est le cas pour le grand groupe du personnel des métiers et du personnel spécialisé dans la conduite de matériel de transport et de la machinerie où le nombre de travailleurs âgés de 55 ans et plus est estimé à 636. Ce chiffre représente une proportion de 14,8 % des travailleurs de ce groupe où sont notamment présents les métiers de machiniste, électricien, plombier, soudeur, mécanicien industriel, électromécanicien et grutier. Le grand groupe du personnel intermédiaire et de soutien en transport, en machinerie, en installation et en réparation regroupe aussi un nombre important de travailleurs âgés, soit 358 pour 23,5 % de l'effectif. Ce groupe concerne particulièrement les conducteurs de camions, conducteurs d'équipement lourd et conducteurs de machinerie d'entretien public. Enfin, les grands groupes professionnels du personnel spécialisé du secteur primaire, des cadres intermédiaires et autre personnel de gestion, du personnel intermédiaire de la vente et des services, des cadres supérieurs et celui du personnel professionnel des arts et de la culture sont tous des grands groupes dont la proportion de travailleurs de 55 ans et plus se situait au-dessus de la moyenne globale établie à 11,5 %.

À plus long terme, c'est-à-dire en observant par grands groupes les proportions de travailleurs de 50 ans et plus, on remarque que certains d'entre eux voient leur proportion de travailleurs âgés tripler et même davantage. Ces grands groupes sont le personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (10,5 % vs 31,6 %), le personnel de supervision et spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics (10,8 % vs 34,9 %), le personnel professionnel des soins de santé (3,8 % vs 14,7 %), le personnel de bureau (6,6 % vs 19,9 %), le personnel professionnel des sciences naturelles et appliqués et le personnel assimilé (3,3 % vs 10,4 %) et finalement celui du personnel technique et spécialisé du secteur de la santé (1,9 % vs 12,6 %).

TABLEAU 6
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR GRAND GROUPE PROFESSIONNEL (PLUS FORT VOLUME DE 55 ANS ET PLUS)

CNP	TITRE DU GRAND GROUPE	NOMBRE D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS	NOMBRE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE 55 ANS ET PLUS	%
72 / 73	Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie	4 308	1 355	31,5 %	636	14,8 %
74 / 76	Personnel intermédiaire et de soutien en transport, en machinerie, en installation et en réparation	1 526	594	38,9 %	358	23,5 %
22	Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	2 014	455	22,6 %	186	9,2 %
41	Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	1 777	561	31,6 %	186	10,5 %
82	Personnel spécialisé du secteur primaire	677	193	28,5 %	105	15,5 %
12	Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	1 202	259	21,5 %	91	7,6 %
01 / 09	Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	624	210	33,7 %	77	12,3 %
92	Personnel de supervision et pers. spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics	545	190	34,9 %	59	10,8 %
31	Personnel professionnel des soins de santé	1 009	148	14,7 %	38	3,8 %
14	Personnel de bureau	547	109	19,9 %	36	6,6 %
34	Personnel de soutien des services de santé	329	76	23,1 %	33	10,0 %
42	Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	510	88	17,3 %	30	5,9 %
62	Personnel spécialisé de la vente et des services	389	76	19,5 %	28	7,2 %
84 / 86	Personnel intermédiaire et élémentaire du secteur primaire	258	50	19,4 %	25	9,7 %
00	Cadres supérieurs/cadres supérieures	107	52	48,6 %	21	19,6 %
11	Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	218	54	24,8 %	20	9,2 %
64 / 66	Personnel intermédiaire et élémentaire de la vente et des services	142	36	25,4 %	22	15,5 %
94 / 95	Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	238	38	16,0 %	18	7,6 %
21	Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé	481	50	10,4 %	16	3,3 %
32	Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	318	40	12,6 %	6	1,9 %
51	Personnel professionnel des arts et de la culture	51	12	23,5 %	6	11,8 %
52	Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	81	16	19,8 %	4	4,9 %
TOTAL		17 351	4 662	31,5 %	2 001	14,8 %

3.3.2 LES RÉSULTATS PAR OCCUPATION

Les professions suivantes sont celles qui comptent le plus grand nombre de travailleurs âgés de 55 ans et plus : les conducteurs d'équipement lourd (253 travailleurs), de camions (95), les charpentiers-menuisiers (85), les mécaniciens de chantiers et mécaniciens industriels (67), les instituteurs à la maternelle et au primaire (65) et les soudeurs (62). D'autres occupations comptent également un bon nombre de travailleurs de cette catégorie d'âge, entre autres celles de conducteurs de machines d'abattage, de technologues et techniciens en génie mécanique, de technologues et techniciens en génie électronique et électrique et professeurs au secondaire.

Si l'on regarde du côté des 50 ans et plus comme pour les résultats antérieurs, l'effectif fait plus que doubler par rapport à la tranche des 55 ans et plus. Les conducteurs d'équipement lourd conservent le premier rang avec 417 travailleurs de plus de 50 ans soit 43,9 % de l'effectif. Les instituteurs à la maternelle et au primaire passent du cinquième au deuxième rang lorsqu'on allonge de 5 ans la période d'observation (215 travailleurs pour 38,8 % de l'effectif). Par la suite et dans un ordre décroissant suivent les charpentiers-menuisiers avec 177 travailleurs (32,3 %), les professeurs au secondaire avec 171 travailleurs (34,4 %) passant ainsi du dixième au quatrième rang, les conducteurs de camions avec 156 travailleurs soit 30,8 % de l'effectif, les mécaniciens de chantiers et mécaniciens industriels avec 151 travailleurs (26,0 %), les opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers (136 travailleurs pour 31,9 % de l'effectif) et au huitième rang, les technologues et techniciens en génie électronique et électrique, comptant 134 travailleurs spécialisés de 50 ans et plus, soit 20,6 % de l'effectif.

Les occupations comptant un minimum de 20 emplois spécialisés et pour lesquels les proportions de travailleurs de 50 ans et plus sont les plus élevées sont les suivantes : directeurs de services administratifs (18 travailleurs pour 78,3 % de l'effectif total), grutiers (54 pour 71,1%), monteurs de charpentes métalliques (27 pour 62,8 %), surveillants dans la transformation de produits forestiers (39 pour 58,2%) et les cadres supérieurs des secteurs de la production des biens, des services publics, du transport et de la construction (18 pour 54,5 %).

TABLEAU 7
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS (PLUS FORT VOLUME DE 55 ANS ET PLUS)

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
7421	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	8	950	417	43,9 %	253	26,6 %
7411	Conducteurs de camions	7	506	156	30,8 %	95	18,8 %
7271	Charpentiers-menuisiers		548	177	32,3 %	85	15,5 %
7311	Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile)	1	580	151	26,0 %	67	11,6 %
4142	Instituteurs à la maternelle et au primaire	2	554	215	38,8 %	65	11,7 %
7265	Soudeurs	9	421	128	30,4 %	62	14,7 %
8241	Conducteurs de machines d'abattage		438	104	23,7 %	61	13,9 %
2232	Technologues et techniciens en génie mécanique	2	326	120	36,8 %	55	16,9 %
4141	Professeurs au secondaire	2	497	171	34,4 %	54	10,9 %
2241	Technologues et techniciens en génie électronique et électrique	4	649	134	20,6 %	54	8,3 %
9233	Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers		426	136	31,9 %	42	9,9 %
7241	Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	1	287	85	29,6 %	39	13,6 %
1241	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	2	424	95	22,4 %	39	9,2 %
2243	Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	1	304	101	33,2 %	36	11,8 %
7371	Grutiers	3	76	54	71,1 %	35	46,1 %
8221	Surveillants de l'exploitation des mines et des carrières	1	165	69	41,8 %	35	21,2 %
7321	Mécaniciens, techniciens et réparateurs de véhicules automobiles	4	233	72	30,9 %	35	15,0 %
4131	Professeurs au collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	1	237	86	36,3 %	32	13,5 %
3413	Aides et auxiliaires médicaux		275	70	25,5 %	32	11,6 %
7251	Plombiers	1	103	53	51,5 %	30	29,1 %
3152	Infirmiers diplômés	12	775	121	15,6 %	30	3,9 %
7263	Assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques		116	53	45,7 %	27	23,3 %
7312	Mécaniciens d'équipement lourd	11	264	63	23,9 %	26	9,8 %
7244	Monteurs de lignes électriques et de câbles		173	53	30,6 %	25	14,5 %
1221	Agents d'administration		443	82	18,5 %	22	5,0 %
6242	Cuisiniers		77	37	48,1 %	21	27,3 %

TABLEAU 7
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS (PLUS FORT VOLUME DE 55 ANS ET PLUS)

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
7264	Monteurs de charpentes métalliques	1	43	27	62,8 %	19	44,2 %
8422	Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	4	206	37	18,0 %	19	9,2 %
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1	176	36	20,5 %	18	10,2 %
0313	Directeurs d'école et administrateurs de programmes d'enseignement au primaire et au secondaire	1	68	37	54,4 %	16	23,5 %
9411	Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais		81	28	34,6 %	16	19,8 %
7216	Entrepreneurs et contremaîtres en mécanique	2	97	34	35,0 %	16	16,5 %
7242	Électriciens industriels	2	171	49	28,7 %	16	9,4 %
4143	Conseillers pédagogiques et conseillers d'orientation	1	83	28	33,7 %	15	18,1 %
7294	Peintres et décorateurs		62	27	43,5 %	14	22,6 %
9215	Surveillants dans la transformation des produits forestiers	1	67	39	58,2 %	14	20,9 %
6471	Aides familiaux, aides de soutien à domicile et personnel assimilé	2	76	21	27,6 %	14	18,4 %
7252	Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et monteurs de gicleurs		85	27	31,8 %	14	16,5 %
7231	Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	2	98	27	27,6 %	13	13,3 %
7314	Réparateurs de wagons		56	29	51,8 %	12	21,4 %
7362	Chefs de train et serre-freins		56	21	37,5 %	11	19,6 %
7243	Électriciens des réseaux électriques	1	178	32	17,0 %	11	6,2 %
4152	Travailleurs sociaux	1	190	23	12,1 %	11	5,8 %
4212	Travailleurs des services communautaires et sociaux	4	280	48	17,1 %	11	3,9 %
1111	Vérificateurs et comptables	2	57	15	26,3 %	10	17,5 %
0016	Cadres supérieurs des secteurs de la production des biens, des services publics, du transport et de la construction		33	18	54,5 %	9	27,3 %
0621	Directeurs de la vente au détail		24	9	37,5 %	8	33,3 %
1231	Teneur de livres	1	88	17	19,3 %	8	9,1 %
2223	Technologues et techniciens en sciences forestières	1	135	20	14,8 %	8	5,9 %
2271	Pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport aérien	2	47	9	19,1 %	7	14,9 %
6261	Agents de police (sauf cadres supérieurs)	1	260	30	11,5 %	7	2,7 %
0114	Directeurs des autres services administratifs		31	14	45,2 %	6	19,4 %

TABLEAU 7
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS (PLUS FORT VOLUME DE 55 ANS ET PLUS)

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
0412	Fonctionnaires de l'analyse économique, de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes		48	17	35,4 %	6	12,5 %
8211	Surveillants de l'exploitation forestière		50	10	20,0 %	6	12,0 %
7217	Entrepreneurs et contremaîtres des équipes de construction lourde	1	54	21	38,9 %	6	11,1 %
7261	Tôliers		77	21	27,3 %	6	7,8 %
2242	Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	2	96	9	9,4 %	6	6,3 %
7316	Ajusteurs de machines		22	6	27,3 %	5	22,7 %
0014	Cadres supérieurs des secteurs de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux et des associations gérés par leurs membres		23	18	78,3 %	5	21,7 %
7245	Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications		23	6	26,1 %	5	21,7 %
7351	Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de machines auxiliaires		30	8	26,7 %	5	16,7 %
0311	Directeurs des soins de santé		40	16	40,0 %	5	12,5 %
0012	Cadres supérieurs de l'administration publique	1	41	13	31,7 %	5	12,2 %
0811	Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)		45	19	42,2 %	5	11,1 %
1121	Spécialistes des ressources humaines	1	66	18	27,3 %	5	7,6 %
7361	Mécaniciens de locomotive et de cour de triage		66	29	43,9 %	5	7,6 %
2132	Ingénieurs mécaniciens	2	70	15	21,4 %	5	7,1 %
0112	Directeurs des ressources humaines		71	18	25,4 %	5	7,0 %
3233	Infirmiers auxiliaires autorisés	1	91	33	36,3 %	5	5,5 %
2231	Technologues et techniciens en génie civil	1	98	12	12,2 %	5	5,1 %
3151	Infirmiers en chef et superviseurs		112	17	15,2 %	5	4,5 %
1225	Agents aux achats		20	12	60,0 %	4	20,0 %
4214	Éducateurs de la petite enfance	1	30	9	30,0 %	4	13,3 %
1222	Adjoints de direction		33	8	24,2 %	4	12,1 %
1471	Expéditeurs et réceptionnaires		40	15	37,5 %	4	10,0 %
2253	Technologues et techniciens en dessin	1	41	11	26,8 %	4	9,8 %
4164	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales		62	13	20,0 %	4	6,5 %
1411	Commis de travail général de bureau	2	72	17	23,6 %	4	5,6 %
4215	Professeurs et instructeurs en éducation spécialisée	1	166	16	9,6 %	4	2,4 %

TABLEAU 7
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS (PLUS FORT VOLUME DE 55 ANS ET PLUS)

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
7212	Entrepreneurs et contremaîtres en électricité et en télécommunications	1	20	8	40,0 %	3	15,0 %
7291	Couvreurs et poseurs de bardeaux		21	5	23,8 %	3	14,3 %
7313	Mécaniciens en réfrigération et en climatisation		22	6	27,3 %	3	13,6 %
7432	Ouvriers à l'entretien de la voie ferrée		27	9	33,3 %	3	11,1 %
1122	Professionnels des services aux entreprises de gestion		31	10	32,3 %	3	9,7 %
9211	Surveillants dans la transformation des métaux et des minerais		35	12	34,3 %	3	8,6 %
2273	Officiers de pont du transport par voies navigables	1	39	8	20,5 %	3	7,7 %
1243	Secrétaires médicaux		41	6	14,6 %	3	7,3 %
7246	Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunications	1	42	10	23,8 %	3	7,1 %
1472	Magasiniers et commis aux pièces	3	68	12	17,6 %	3	4,4 %
2131	Ingénieurs civils	2	69	4	5,8 %	3	4,3 %
8421	Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage		43	7	16,3 %	3	6,0 %
7262	Chaudronniers		21	5	23,8 %	2	9,5 %
5211	Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives		24	6	25,0 %	2	8,3 %
7315	Mécaniciens et contrôleurs d'aéronefs	2	24	3	12,5 %	2	8,3 %
5254	Instructeurs et responsables des programmes de sports et de loisirs		27	7	25,9 %	2	7,4 %
4151	Psychologues	1	36	6	16,7 %	2	5,6 %
1114	Autres agents financiers	1	41	8	19,5 %	2	4,9 %
7383	Autre personnel spécialisé des métiers	1	46	7	15,2 %	2	4,3 %
3131	Pharmaciens	5	48	6	12,5 %	2	4,2 %
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens	5	55	4	7,3 %	2	3,6 %
9436	Classeurs de bois d'oeuvre et autres vérificateurs et classeurs dans la transformation du bois	1	71	5	7,0 %	2	2,8 %
6421	Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	3	25	7	28,0 %	2	8,0 %
1223	Agents du personnel et recruteurs		20	6	30,0 %	1	5,0 %
1228	Agents de l'immigration, de l'assurance-emploi et du revenu		22	2	9,1 %	1	4,5 %
2162	Analystes de systèmes informatiques	1	22	4	18,2 %	1	4,5 %
2141	Ingénieurs d'industrie et de fabrication	1	23	1	4,3 %	1	4,3 %
2212	Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie		23	4	17,4 %	1	4,3 %

TABLEAU 7
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS (PLUS FORT VOLUME DE 55 ANS ET PLUS)

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
0211	Directeurs des services de génie		25	6	24,0 %	1	4,0 %
0314	Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels		26	1	3,8 %	1	3,8 %
4165	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques de la santé		28	7	25,0 %	1	3,6 %
2142	Ingénieurs métallurgistes et des matériaux		29	3	10,3 %	1	3,4 %
1433	Caissiers des services financiers		30	1	3,3 %	1	3,3 %
2122	Professionnels des sciences forestières	1	37	3	8,1 %	1	2,7 %
0122	Directeurs de banques, du crédit et des autres services de placement	1	37	2	5,4 %	1	2,7 %
0111	Directeurs financiers		40	10	25,0 %	1	2,5 %
3414	Autres aides et assistants de soutien des services de santé	1	40	4	10,0 %	1	2,5 %
1414	Réceptionnistes et standardistes		41	3	7,3 %	1	2,4 %
2263	Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail		42	4	9,5 %	1	2,4 %
2163	Programmeurs	1	52	5	9,6 %	1	1,9 %
3211	Technologues de laboratoire médical et assistants en pathologie	2	71	4	5,6 %	1	1,4 %
2211	Technologues et techniciens en chimie appliquée		77	10	12,0 %	1	1,3 %
2121	Biologistes et autres scientifiques		29	1	3,4 %	0	0,0 %
2224	Techniciens du milieu naturel et de la pêche		67	3	4,5 %	0	0,0 %
3142	Physiothérapeutes	2	29	3	10,3 %	0	0,0 %
3212	Techniciens de laboratoire médical		24	1	4,2 %	0	0,0 %
3214	Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardiovasculaires	2	30	0	0,0 %	0	0,0 %
3215	Technologues en radiologie	2	54	2	3,7 %	0	0,0 %
6262	Pompiers		24	6	25,0 %	0	0,0 %
1434	Commis de banque, d'assurances et des autres services		21	2	9,5 %	0	0,0 %
7292	Vitriers		23	2	8,7 %	0	0,0 %
9432	Conducteurs de machines dans les usines de pâtes à papier		35	1	2,9 %	0	0,0 %
9434	Autres conducteurs de machines transformation du bois	1	29	1	3,4 %	0	0,0 %
TOTAL			17 351	4 662	26,9 %	2 001	11,5 %

TABLEAU 7 A
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
0012	Cadres supérieurs de l'administration publique	1	41	13	31,7 %	5	12,2 %
0014	Cadres supérieurs des secteurs de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux et des associations gérés par leurs membres		23	18	78,3 %	5	21,7 %
0016	Cadres supérieurs des secteurs de la production des biens, des services publics, du transport et de la construction		33	18	54,5 %	9	27,3 %
0111	Directeurs financiers		40	10	25,0 %	1	2,5 %
0112	Directeurs des ressources humaines		71	18	25,4 %	5	7,0 %
0114	Directeurs des autres services administratifs		31	14	45,2 %	6	19,4 %
0122	Directeurs de banques, du crédit et des autres services de placement	1	37	2	5,4 %	1	2,7 %
0211	Directeurs des services de génie		25	6	24,0 %	1	4,0 %
0311	Directeurs des soins de santé		40	16	40,0 %	5	12,5 %
0313	Directeurs d'école et administrateurs de programmes	1	68	37	54,4 %	16	23,5 %
0314	Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels		26	1	3,8 %	1	3,8 %
0412	Fonctionnaires de l'analyse économique, de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes		48	17	35,4 %	6	12,5 %
0621	Directeurs de la vente au détail		24	9	37,5 %	8	33,3 %
0811	Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)		45	19	42,2 %	5	11,1 %
1111	Vérificateurs et comptables	2	57	15	26,3 %	10	17,5 %
1114	Autres agents financiers	1	41	8	19,5 %	2	4,9 %
1121	Spécialistes des ressources humaines	1	66	18	27,3 %	5	7,6 %
1122	Professionnels des services aux entreprises de gestion		31	10	32,3 %	3	9,7 %
1221	Agents d'administration		443	82	18,5 %	22	5,0 %
1222	Adjoints de direction		33	8	24,2 %	4	12,1 %
1223	Agents du personnel et recruteurs		20	6	30,0 %	1	5,0 %
1225	Agents aux achats		20	12	60,0 %	4	20,0 %
1228	Agents de l'immigration, de l'assurance-emploi et du revenu		22	2	9,1 %	1	4,5 %
1231	Teneurs de livres	1	88	17	19,3 %	8	9,1 %
1241	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	2	424	95	22,4 %	39	9,2 %
1243	Secrétaires médicaux		41	6	14,6 %	3	7,3 %

TABLEAU 7 A
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
1411	Commis de travail général de bureau	2	72	17	23,6 %	4	5,6 %
1414	Réceptionnistes et standardistes		41	3	7,3 %	1	2,4 %
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1	176	36	20,5 %	18	10,2 %
1433	Caissiers des services financiers		30	1	3,3 %	1	3,3 %
1434	Commis de banque, d'assurances et des autres services		21	2	9,5 %	0	0,0 %
1471	Expéditeurs et réceptionnaires		40	15	37,5 %	4	10,0 %
1472	Magasiniers et commis aux pièces	3	68	12	17,6 %	3	4,4 %
2121	Biologistes et autres scientifiques		29	1	3,4 %	0	0,0 %
2122	Professionnels des sciences forestières	1	37	3	8,1 %	1	2,7 %
2131	Ingénieurs civils	2	69	4	5,8 %	3	4,3 %
2132	Ingénieurs mécaniciens	2	70	15	21,4 %	5	7,1 %
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens	5	55	4	7,3 %	2	3,6 %
2141	Ingénieurs d'industrie et de fabrication	1	23	1	4,3 %	1	4,3 %
2142	Ingénieurs métallurgistes et des matériaux		29	3	10,3 %	1	3,4 %
2162	Analystes de systèmes informatiques	1	22	4	18,2 %	1	4,5 %
2163	Programmeurs	1	52	5	9,6 %	1	1,9 %
2211	Technologues et techniciens en chimie appliquée		77	10	12,0 %	1	1,3 %
2212	Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie		23	4	17,4 %	1	4,3 %
2223	Technologues et techniciens en sciences forestières	1	135	20	14,8 %	8	5,9 %
2224	Techniciens du milieu naturel et de la pêche		67	3	4,5 %	0	0,0 %
2231	Technologues et techniciens en génie civil	1	98	12	12,2 %	5	5,1 %
2232	Technologues et techniciens en génie mécanique	2	326	120	36,8 %	55	16,9 %
2241	Technologues et techniciens en génie électronique et électrique	4	649	134	20,6 %	54	8,3 %
2242	Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	2	96	9	9,4 %	6	6,3 %
2243	Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	1	304	101	33,2 %	36	11,8 %
2253	Technologues et techniciens en dessin	1	41	11	26,8 %	4	9,8 %
2263	Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail		42	4	9,5 %	1	2,4 %
2271	Pilotes, navigateurs, instructeurs de pilotage, transport aérien	2	47	9	19,1 %	7	14,9 %
2273	Officiers de pont du transport par voies navigables	1	39	8	20,5 %	3	7,7 %
3131	Pharmaciens	5	48	6	12,5 %	2	4,2 %

TABLEAU 7 A
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
3142	Physiothérapeutes	2	29	3	10,3 %	0	0,0 %
3151	Infirmiers en chef et superviseurs		112	17	15,2 %	5	4,5 %
3152	Infirmiers diplômés	12	775	121	15,6 %	30	3,9 %
3211	Technologues de laboratoire médical et assistants en pathologie	2	71	4	5,6 %	1	1,4 %
3212	Techniciens de laboratoire médical		24	1	4,2 %	0	0,0 %
3214	Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardiovasculaires	2	30	0	0,0 %	0	0,0 %
3215	Technologues en radiologie	2	54	2	3,7 %	0	0,0 %
3233	Infirmiers auxiliaires autorisés	1	91	33	36,3 %	5	5,5 %
3413	Aides et auxiliaires médicaux		275	70	25,5 %	32	11,6 %
3414	Autres aides et assistants de soutien des services de santé	1	40	4	10,0 %	1	2,5 %
4131	Professeurs au collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	1	237	86	36,3 %	32	13,5 %
4141	Professeurs au secondaire	2	497	171	34,4 %	54	10,9 %
4142	Instituteurs à la maternelle et au primaire	2	554	215	38,8 %	65	11,7 %
4143	Conseillers pédagogiques et conseillers d'orientation	1	83	28	33,7 %	15	18,1 %
4151	Psychologues	1	36	6	16,7 %	2	5,6 %
4152	Travailleurs sociaux	1	190	23	12,1 %	11	5,8 %
4164	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales		62	13	20,0 %	4	6,5 %
4165	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques de la santé		28	7	25,0 %	1	3,6 %
4212	Travailleurs des services communautaires et sociaux	4	280	48	17,1 %	11	3,9 %
4214	Éducateurs de la petite enfance	1	30	9	30,0 %	4	13,3 %
4215	Professeurs et instructeurs en éducation spécialisée	1	166	16	9,6 %	4	2,4 %
5211	Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives		24	6	25,0 %	2	8,3 %
5254	Instructeurs et responsables des programmes de sports et de loisirs		27	7	25,9 %	2	7,4 %
6242	Cuisiniers		77	37	48,1 %	21	27,3 %
6261	Agents de police (sauf cadres supérieurs)	1	260	30	11,5 %	7	2,7 %

TABLEAU 7 A
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
6262	Pompiers		24	6	25,0 %	0	0,0 %
6421	Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	3	25	7	28,0 %	2	8,0 %
6471	Aides familiaux, aides de soutien à domicile et personnel	2	76	21	27,6 %	14	18,4 %
7212	Entrepreneurs et contremaîtres en électricité et en télécommunications	1	20	8	40,0 %	3	15,0 %
7216	Entrepreneurs et contremaîtres en mécanique	2	97	34	35,0 %	16	16,5 %
7217	Entrepreneurs et contremaîtres des équipes de construction lourde	1	54	21	38,9 %	6	11,1 %
7231	Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	2	98	27	27,6 %	13	13,3 %
7241	Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	1	287	85	29,6 %	39	13,6 %
7242	Électriciens industriels	2	171	49	28,7 %	16	9,4 %
7243	Électriciens des réseaux électriques	1	178	32	17,0 %	11	6,2 %
7244	Monteurs de lignes électriques et de câbles		173	53	30,6 %	25	14,5 %
7245	Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications		23	6	26,1 %	5	21,7 %
7246	Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunications	1	42	10	23,8 %	3	7,1 %
7251	Plombiers	1	103	53	51,5 %	30	29,1 %
7252	Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et monteurs de gicleurs		85	27	31,8 %	14	16,5 %
7261	Tôliers		77	21	27,3 %	6	7,8 %
7262	Chaudronniers		21	5	23,8 %	2	9,5 %
7263	Assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques		116	53	45,7 %	27	23,3 %
7264	Monteurs de charpentes métalliques	1	43	27	62,8 %	19	44,2 %
7265	Soudeurs	9	421	128	30,4 %	62	14,7 %
7271	Charpentiers-menuisiers		548	177	32,3 %	85	15,5 %
7291	Couvreurs et poseurs de bardeaux		21	5	23,8 %	3	14,3 %
7292	Vitriers		23	2	8,7 %	0	0,0 %
7294	Peintres et décorateurs		62	27	43,5 %	14	22,6 %
7311	Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile)	1	580	151	26,0 %	67	11,6 %

TABLEAU 7 A
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR PROFESSION (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	EMPLOYEURS DIFFICULTÉS RECRUTEMENT*	NOMBRE	NOMBRE DE 50 ANS ET PLUS	%	NOMBRE DE 55 ANS ET PLUS	%
7312	Mécaniciens d'équipement lourd	11	264	63	23,9 %	26	9,8 %
7313	Mécaniciens en réfrigération et en climatisation		22	6	27,3 %	3	13,6 %
7314	Réparateurs de wagons		56	29	51,8 %	12	21,4 %
7315	Mécaniciens et contrôleurs d'aéronefs	2	24	3	12,5 %	2	8,3 %
7316	Ajusteurs de machines		22	6	27,3 %	5	22,7 %
7321	Mécaniciens, techniciens et réparateurs de véhicules automobiles	4	233	72	30,9 %	35	15,0 %
7351	Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de machines auxiliaires		30	8	26,7 %	5	16,7 %
7361	Mécaniciens de locomotive et de cour de triage		66	29	43,9 %	5	7,6 %
7362	Chefs de train et serre-freins		56	21	37,5 %	11	19,6 %
7371	Grutiers	3	76	54	71,1 %	35	46,1 %
7383	Autre personnel spécialisé des métiers	1	46	7	15,2 %	2	4,3 %
7411	Conducteurs de camions	7	506	156	30,8 %	95	18,8 %
7421	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	8	950	417	43,9 %	253	26,6 %
7432	Ouvriers à l'entretien de la voie ferrée		27	9	33,3 %	3	11,1 %
8211	Surveillants de l'exploitation forestière		50	10	20,0 %	6	12,0 %
8221	Surveillants de l'exploitation des mines et des carrières	1	165	69	41,8 %	35	21,2 %
8241	Conducteurs de machines d'abattage		438	104	23,7 %	61	13,9 %
8421	Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage		43	7	16,3 %	3	6,0 %
8422	Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	4	206	37	18,0 %	19	9,2 %
9211	Surveillants dans la transformation des métaux et des minerais		35	12	34,3 %	3	8,6 %
9215	Surveillants dans la transformation des produits forestiers	1	67	39	58,2 %	14	20,9 %
9233	Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers		426	136	31,9 %	42	9,9 %
9411	Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais		81	28	34,6 %	16	19,8 %
9432	Conducteurs de machines dans les usines de pâtes à papier		35	1	2,9 %	0	0,0 %
9434	Autres conducteurs de machines dans la transformation du bois	1	29	1	3,4 %	0	0,0 %
9436	Classeurs de bois d'oeuvre et autres vérificateurs et classeurs dans la transformation du bois	1	71	5	7,0 %	2	2,8 %

* Nombre d'employeurs anticipant des difficultés de recrutement dans cette profession.

4.0 RÉSULTATS DES PRÉVISIONS DE RETRAITE

Dans ce chapitre, nous tentons d'estimer les sorties de main-d'œuvre reliées à l'érosion sur des périodes de court, moyen et long terme (3, 5 et 7 ans), soit pour les années 2004, 2006 et 2008. Les résultats ont été obtenus en appliquant la ou les politiques de retraite de chaque entreprise à la structure d'âge et d'ancienneté des travailleurs.

Environ le tiers des entreprises consultées offrent à leurs employés une politique de retraite qui permet aux travailleurs de prendre leur retraite avant l'âge de 65 ans. Toutefois, ces entreprises regroupent plus de 80 % des travailleurs recensés dans l'enquête. Donc, ce sont surtout les plus grandes entreprises qui ont une politique de retraite pour les employés.

Il est difficile de dresser un portrait type des politiques de retraite existantes dans la région, celles-ci étant très diversifiées. En fait, plus d'une trentaine de politiques ont été répertoriées. Ces politiques offrent différentes possibilités, dont celles de prendre une retraite sans pénalité actuarielle, à un âge donné, avec un certain nombre d'années d'ancienneté ou encore selon un facteur qui combine l'âge et l'ancienneté. Plusieurs politiques peuvent s'appliquer au sein de la même entreprise. Il peut exister par exemple une politique différente pour les cols bleus et les cols blancs.

Pour les entreprises qui ne possédaient aucune politique de retraite maison, l'âge de retraite a été fixé à 65 ans. Comme nous l'avons mentionné précédemment, une étude réalisée par Statistique Canada révèle que l'âge médian de retraite s'établissait à 61,1 ans au Québec pour la période entre 1991 et 1995 alors qu'il était de 64,9 ans pour la période 1976 et 1980. De plus, on note que cet âge médian de retraite est tributaire du niveau d'instruction et de l'ancienneté du travailleur. Des études postsecondaires et plusieurs années d'ancienneté favorisent généralement une prise de retraite hâtive.

En 1996, 76 501 personnes sont devenues bénéficiaires de la Régie des rentes du Québec (RRQ). Le nombre de nouveaux bénéficiaires d'une rente se répartissait ainsi: 41 % la demandaient à 60 ans, 23 % entre 61 et 64 ans et 36 % ont préféré attendre à au moins 65 ans. Le portrait était passablement différent pour la cuvée des nouveaux bénéficiaires de 1999. Des 63 524 nouveaux bénéficiaires de 1999, 58 % étaient âgés de 60 ans, 17 % de 61 à 64 ans et 25 % de 65 ans et plus. L'âge moyen des postulants à la Régie des rentes du Québec s'est établi en 1999 sous la barre des 62 ans pour la première fois depuis 1980 et est en baisse constante depuis 1996.

On peut donc en conclure que la majorité des travailleurs au Québec prennent leur retraite avant 65 ans. Fixer l'âge de retraite à 65 ans pour les travailleurs ne bénéficiant pas d'un régime de retraite privé nous semble donc assez conservateur. Nous ne pouvons de cette façon que sous-estimer les prévisions de retraite.

Les chiffres obtenus donnent de l'information sur le nombre de travailleurs qui seront admissibles à une retraite au cours des sept prochaines années. Le lecteur doit être conscient que le travailleur n'est généralement pas tenu de se prévaloir de cette possibilité de retraite, pas plus que l'employeur n'est tenu de remplacer l'individu qui décide de quitter.

Ce chapitre est divisé en trois parties: les prévisions par industrie, par niveau de qualification et par profession. La section des prévisions par industrie traite des résultats globaux et des résultats par secteur industriel (CTI). Celle par niveau de qualification fait une analyse selon la scolarité et selon la discipline. Enfin, la partie par profession présente les résultats par grand groupe et par occupation (CNP).

4.1 LES PRÉVISIONS PAR INDUSTRIE

4.1.1 LES RÉSULTATS GLOBAUX

Le tableau 8 sur les prévisions de retraite par grand secteur industriel montre à quel point le problème du vieillissement des travailleurs est sérieux dans le secteur primaire. Ce secteur pourrait voir son effectif spécialisé réduit de 16,8 % d'ici 3 ans, de 25,3 % d'ici 5 ans et du tiers (33,0 %) d'ici 7 ans.

Pour ce qui est du volume de travailleurs, le nombre de retraites potentielles par grands secteurs d'ici 3 ans s'établit ainsi : 562 dans le secteur primaire, 342 dans le secondaire et 376 dans le tertiaire.

Dans 5 ans, ce sont 845 personnes du secteur primaire qui se trouveront devant une retraite possible et 1 112 d'ici 7 ans.

Du côté du secteur secondaire, nous prévoyons respectivement 604 et 870 départs à la retraite au cours des 5 et 7 prochaines années.

Finalement, pour le secteur tertiaire, nous anticipons 652 sorties d'ici 5 ans et 978 entre 2001 et 2008.

Les volumes de départs à la retraite se ressemblent pour les secteurs secondaire et tertiaire, mais le nombre de travailleurs spécialisés est beaucoup plus important dans le secteur tertiaire. On peut donc en conclure que, de façon générale, les travailleurs du secteur tertiaire sont plus jeunes que ceux du secteur secondaire.

Le secteur tertiaire compte près de 2 500 travailleurs spécialisés de plus (8 259 vs 5 756) pour des volumes de retraite légèrement plus élevés.

Si l'on compare la première analyse des résultats par grand secteur industriel du chapitre 3 (tableau 2) avec celle des prévisions de retraite, on remarque que les positions sont restées inchangées. Ainsi, la proportion de travailleurs de 50 ans et plus du secteur primaire (34,5 %) est semblable à celle des prévisions de retraite sur un horizon de 7 ans (33,3 %). Il en va autrement pour les secteurs secondaire et tertiaire où la proportion de départs prévus d'ici 7 ans est plus faible que celle des travailleurs de 50 ans et plus pour chacun de ces secteurs. Pour le secondaire, le rapport est pratiquement du simple au double. En effet, les chiffres indiquent que 29,5 % de l'effectif ont 50 ans et plus, mais que seulement 15,1 % sont susceptibles de prendre une retraite au cours des 7 prochaines années. Pour le tertiaire, l'enquête révèle des proportions de travailleurs âgés de plus de 50 ans de l'ordre de 22,0 %, tandis que 17,1 % sont admissibles à une retraite d'ici 2008.

TABLEAU 8
PRÉVISIONS DE RETRAITES
PAR GRAND SECTEUR INDUSTRIEL

TITRE	CODE INDUSTRIEL	NOMBRE D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS	PRÉVISIONS 3 ANS	%	PRÉVISIONS 5 ANS	%	PRÉVISIONS 7 ANS	%
Secteur primaire	011-092	3 336	562	16,8 %	845	25,3 %	1 112	33,3 %
Secteur secondaire	101-449	5 756	342	5,9 %	604	10,5 %	870	15,1 %
Secteur tertiaire	451-999	8 259	376	4,6 %	652	12,1 %	978	11,8 %
Total		17 351	1 280	7,4 %	2 101	12,1 %	2 960	17,1 %

4.1.2 LES RÉSULTATS PAR SECTEUR

Les résultats par secteur placent les mines loin devant les autres secteurs quant à la proportion des départs prévus d'ici 3 ans (20,3 %), d'ici 5 ans (30,5 %) et d'ici 7 ans (39,6 %) (voir le tableau 9).

À court terme (horizon de 3 ans), les autres secteurs du tertiaire, le commerce de gros, les communications et autres services publics occupent respectivement les deuxième, troisième et quatrième rangs si on les regarde sur la base des plus forts pourcentages de départs anticipés par secteur. Toujours à court terme, mais en terme de volume, ce sont les secteurs du bois et papier (221 départs), des services d'enseignement (129) et des communications et autres services publics (111) qui suivent celui des mines dans l'ordre.

Sur 5 et 7 ans, les mêmes secteurs occupent les cinq premiers rangs quant au volume prévu de départs à la retraite. Le premier rang est toujours occupé par le secteur des mines avec respectivement 819 et 1 065 départs anticipés au cours des 5 et 7 prochaines années. Il faut ici souligner le fait que cette industrie est susceptible de perdre tout près de 40 % (39,6 %) de ses travailleurs spécialisés au cours des sept prochaines années. C'est une proportion pratiquement deux fois plus grande que l'industrie des pâtes et papiers (21,6 %) qui vient au deuxième rang quant au volume prévu de départs pour la même période de temps.

Plus de 80 % des départs à la retraite prévus sur le territoire de la Côte-Nord au cours des sept prochaines années (2 960 départs prévus) proviendront de cinq secteurs industriels que sont les mines (1 065), le bois et papier (493), les services d'enseignement (334), la construction (260) et les communications et autres services publics (229). Les quatre secteurs susceptibles de voir le plus grand nombre de leurs travailleurs spécialisés partir à la retraite d'ici 2008 sont également ceux qui comptaient le plus grand nombre de travailleurs de 50 ans et plus dans leur rang.

TABLEAU 9
PRÉVISIONS DE RETRAITES
PAR GRAND GROUPE D'INDUSTRIES
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

TITRE	CODE INDUSTRIEL	NOMBRE D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS	PRÉVISIONS 3 ANS	%	PRÉVISIONS 5 ANS	%	PRÉVISIONS 7 ANS	%
Mines	061-069	2 688	545	20,3 %	819	30,5 %	1 065	39,6 %
Bois et papier	251-279	2 287	221	9,7 %	373	16,3 %	493	21,6 %
Services d'enseignement	851-859	1 729	129	7,5 %	224	13,0 %	334	19,3 %
Construction	401-449	2 230	93	4,2 %	167	7,5 %	260	11,7 %
Communications et autres services publics	481-499	1 062	111	10,5 %	171	12,1 %	229	21,6 %
Soins de santé et services sociaux	861-869	2 676	44	1,6 %	111	4,1 %	189	7,1 %
Services gouvernementaux	811-842	1 659	56	3,4 %	98	5,9 %	154	9,3 %
Première transformation des métaux	291-299	887	21	2,4 %	51	5,7 %	97	10,9 %
Exploitation forestière	041-059	648	17	2,6 %	26	4,0 %	47	7,3 %
Camionnage et transport en commun	456-458	250	5	2,0 %	11	4,4 %	15	6,0 %
Commerce de détail, véhicules automobiles	631-641	250	2	0,8 %	3	1,2 %	13	5,2 %
Commerce de gros	511-599	80	9	11,3 %	9	11,3 %	11	13,8 %
Autres manufacturiers	281-399	135	4	3,0 %	8	5,9 %	10	7,4 %
Fabrication de produits métalliques	301-309	166	1	0,6 %	3	1,8 %	6	3,6 %
Transports (eau, air, ferroviaire)	451-455	104	3	2,9 %	4	3,8 %	5	4,8 %
Commerce de détail, quincaillerie	653	74	2	2,7 %	4	5,4 %	5	6,8 %
Autres tertiaires	461-479 711-761 961-969	101	12	11,9 %	14	13,9 %	16	15,8 %
Aliments et boissons	101-114	51	2	3,9 %	2	3,9 %	4	7,8 %
Services aux entreprises	771-779	121	2	1,7 %	2	1,7 %	4	3,3 %
Intermédiaires financiers et de dépôt, Services immobiliers	701-759	153	1	0,7 %	1	0,7 %	3	
Total		17 351	1 280	7,4 %	2 101	12,1 %	2 960	17,1 %

4.2 LES PRÉVISIONS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

4.2.1 LES RÉSULTATS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

Le tableau 10 indique que, d'ici 3 ans, 1 280 emplois pourraient devenir vacants si le départ à la retraite de leur titulaire se concrétise. De ce nombre, 669 exigeront une formation secondaire professionnelle, 419 une formation collégiale et 192 une formation universitaire.

Sur un horizon de 5 ans, 1 105 postes nécessitant une formation secondaire professionnelle pourraient devenir vacants, comparativement à 656 et 340 au collégial et à l'université. En pourcentage, l'ordre demeure inchangé.

Les prévisions pour les sept prochaines années indiquent que plus de 50 % des départs prévus toucheront des travailleurs ayant une formation de niveau secondaire professionnel.

TABLEAU 10
PRÉVISIONS DE RETRAITES
SELON LE TYPE DE DIPLOME

TITRE	NOMBRE D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS	PRÉVISIONS 3 ANS	%	PRÉVISIONS 5 ANS	%	PRÉVISIONS 7 ANS	%
Diplôme d'études professionnelles	7 894	669	8,5 %	1 105	14,0 %	1 513	19,2%
Diplôme d'études collégiales	5 905	419	7,1 %	656	11,1 %	942	16,0%
Diplôme universitaires	3 552	192	5,4 %	340	9,6 %	505	14,2%
Total	17 351	1 280	7,4 %	2 101	12,1 %	2 960	17,1%

4.2.2 LES RÉSULTATS SELON LA DISCIPLINE

Sur un horizon de trois ans, les disciplines de conduite d'engins de chantier (135), soudage assemblage et soudure (86), mécanique industrielle (79), pâtes et papiers (56) et mécanique automobile (55) sont celles de niveau secondaire qui sont susceptibles de connaître les plus grands nombres de sorties. Pour la même période, les spécialités liées à la mécanique automobile (18,4 %), à la soudure (18,0 %), à la conduite d'engins de chantier (13,8 %) à la plomberie et chauffage (13,8 %) ainsi qu'à la cuisine d'établissement (13,0 %) affichent les proportions de départ les plus élevées.

Sur une période de cinq ans, ce sont les mêmes disciplines que sur trois ans qui affichent les volumes les plus élevés de travailleurs susceptibles de se retirer du marché du travail. Pour cette période, les spécialités qui présentent les forts pourcentages de départs anticipés sont celles de conduite d'engins de chantier (27,1 %), pâtes et papiers (23,9 %), soudage assemblage et soudure (23,9 %), mécanique automobile (23,1 %) et techniques d'usinage (19,8 %).

À plus long terme, les disciplines pour lesquelles nous anticipons les plus forts volumes de sorties sont les mêmes que pour le court terme (3 ans) et le moyen terme (5 ans). En pourcentage, la conduite de grues vient s'ajouter à la liste avec un taux de 32,9 % mais est précédée par la spécialité de conduite d'engins de chantier avec 36,1 %.

Au niveau collégial, les disciplines qui affichent les plus forts volumes de départs anticipés sur trois ans sont les techniques de génie mécanique (104), l'électronique industrielle et électrodynamique (99), les techniques administratives (45), les techniques de maintenance industrielle (33) et les techniques policières (26). Ce sont ces mêmes professions qui présentent les plus forts volumes sur un horizon tant de cinq ans que de sept ans, à l'exception des techniques infirmières qui devancent les techniques policières sur les prévisions de long terme (7 ans).

Toujours au niveau collégial, on note particulièrement que les spécialités de techniques de génie industriel et de techniques de métallurgie et d'exploitation minière s'ajoutent à la liste des disciplines où les proportions de départs anticipés sont les plus importantes sur un horizon de sept ans. Sur des horizons de trois et cinq ans, les spécialités qui présentent les plus fortes proportions de retraites anticipées sont les mêmes que celles qui présentent les plus forts volumes.

Au niveau universitaire, à court terme (3 ans), les plus forts volumes de sorties anticipées se retrouvent dans le domaine de l'enseignement préscolaire et primaire (47), secondaire (26) et collégial (14). En proportion par contre, ce sont les bacheliers en comptabilité (24,6 %), en enseignement préscolaire et primaire (8,5 %) et en génie métallurgique ou minier (6,7 %) qui présentent les plus forts taux de retraites prévues.

À plus long terme, les disciplines du domaine de l'enseignement et de la comptabilité retiennent toujours l'attention, tant en volume qu'en proportion. D'ailleurs, sur l'horizon de sept ans, les enseignants du primaire et du secondaire seront nettement plus nombreux à être admissibles à la retraite. De plus, notons que 38,6 % des bacheliers en comptabilité recensés lors de l'enquête seront admissibles à la retraite d'ici 2008.

TABLEAU 11
PRÉVISIONS DE RETRAITES SELON LA DISCIPLINE
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

DISCIPLINE	TOTAL	PRÉVISIONS 3 ANS	%	PRÉVISIONS 5 ANS	%	PRÉVISIONS 7 ANS	%
SECONDAIRE							
Conduite d'engins de chantier	977	135	13,8 %	265	27,1 %	353	36,1 %
Mécanique industrielle	897	79	8,8 %	120	13,4 %	166	18,5 %
Pâtes et papiers	493	56	11,4 %	118	23,9 %	153	31,0 %
Soudage assemblage, soudure	477	86	18,0 %	114	23,9 %	146	30,6 %
Mécanique automobile	299	55	18,4 %	69	23,1 %	93	31,1 %
Conduite de camions lourds	506	34	6,7 %	52	10,3 %	70	13,8 %
Charpenterie menuiserie	548	25	4,6 %	46	8,4 %	64	11,7 %
Électricité de construction	465	20	4,3 %	32	6,9 %	49	10,5 %
Plomberie chauffage	188	26	13,8 %	34	18,1 %	43	22,9 %
Électricité d'entretien	174	17	9,8 %	26	14,9 %	36	20,7 %
Abattage et façonnage des bois	438	9	2,1 %	19	4,3 %	34	7,8 %
Secrétariat bureautisé	286	12	4,2 %	20	6,0 %	33	11,5 %
Montage de lignes électriques ou électroniques	196	14	7,1 %	23	11,7 %	31	15,8 %
Techniques d'usinage	101	13	12,9 %	20	19,8 %	27	26,7 %
Conduite de grue	76	7	9,2 %	12	15,8 %	25	32,9 %
Ferblanterie tôlerie	193	10	5,2 %	15	7,8 %	21	10,9 %
Cuisine d'établissement	77	10	12,0 %	14	18,2 %	19	24,7 %
Santé assistance et soins infirmiers	91	1	1,1 %	9	9,9 %	17	18,7 %
Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé	315	4	1,3 %	11	3,5 %	14	4,4 %
Peinture en bâtiment	62	6	9,7 %	7	11,3 %	11	17,7 %
Montage d'acier de structure	43	3	6,0 %	8	18,6 %	10	23,3 %
Vente de pièces mécaniques au comptoir	68	5	7,4 %	6	8,8 %	8	11,8 %
Sylviculture	118	2	1,7 %	3	2,5 %	7	5,9 %
Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile	76	2	2,6 %	5	6,6 %	6	7,9 %
Mécanique de machines fixes	30	1	3,3 %	3	10,0 %	6	20,0 %
Pose de revêtement de toiture	21	1	4,8 %	2	9,5 %	3	14,3 %
Affûtage	25	0	0,0 %	1	4,0 %	2	8,0 %
Réfrigération	22	0	0,0 %	1	4,5 %	2	9,1 %

TABLEAU 11
PRÉVISIONS DE RETRAITES SELON LA DISCIPLINE
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

DISCIPLINE	TOTAL	PRÉVISIONS 3 ANS	%	PRÉVISIONS 5 ANS	%	PRÉVISIONS 7 ANS	%
Serrurerie en bâtiment	21	0	0,0 %	2	9,5 %	2	9,5 %
Classement des bois débités	71	1	1,4 %	1	1,4 %	1	1,4 %
Comptabilité et tenue de livres	36	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Découpe et transformation du verre	23	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Récolte de matière ligneuse	43	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
COLLÉGIAL							
Techniques de génie mécanique	450	104	23,1 %	155	34,4 %	187	41,6 %
Électronique industrielle et électrodynamique	832	99	11,9 %	142	17,1 %	183	21,0 %
Techniques administratives	588	45	7,7 %	70	11,9 %	101	17,2 %
Technique de maintenance industrielle	309	33	10,7 %	41	13,3 %	80	25,9 %
Techniques infirmières	775	7	0,9 %	23	2,0 %	51	6,6 %
Techniques policières	255	26	10,2 %	38	14,9 %	45	17,6 %
Techniques de métallurgie et techniques d'exploitation minière	237	3	1,3 %	17	7,2 %	44	18,6 %
Techniques administratives finances	243	16	6,6 %	26	10,7 %	35	14,4 %
Éducation spécialisée et techniques de travail social	355	3	0,8 %	11	3,1 %	25	7,0 %
Technique de bureautique	259	10	3,9 %	18	6,9 %	23	8,9 %
Techniques de génie civil	143	9	6,3 %	16	11,2 %	20	13,0 %
Techniques forestières	273	7	2,6 %	10	3,7 %	20	7,3 %
Assainissement et sécurité industrielle	119	3	2,5 %	6	5,0 %	13	10,9 %
Techniques de l'informatique	66	1	1,5 %	3	4,5 %	4	6,1 %
Techniques de navigation	47	2	4,3 %	3	6,4 %	4	8,5 %
Techniques de biologie et techniques de laboratoire médical	107	0	0,0 %	3	2,8 %	3	2,8 %
Techniques de pilotage d'aéronef	47	3	6,4 %	3	6,4 %	3	6,4 %
Technologie du génie industriel	16	0	0,0 %	1	6,3 %	3	18,8 %
Techniques de la documentation	24	1	4,2 %	1	4,2 %	2	8,3 %
Techniques d'entretien d'aéronef	24	2	8,3 %	2	8,3 %	2	8,3 %
Technique de radiologie	54	0	0,0 %	0	0,0 %	1	1,9 %
Techniques d'éducation à l'enfance	30	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,3 %
Techniques d'intervention en loisir	27	1	3,7 %	1	3,7 %	1	3,7 %
Inhalothérapie	30	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Techniques papetières	27	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %

TABLEAU 11
PRÉVISIONS DE RETRAITES SELON LA DISCIPLINE
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

DISCIPLINE	TOTAL	PRÉVISIONS 3 ANS	%	PRÉVISIONS 5 ANS	%	PRÉVISIONS 7 ANS	%
UNIVERSITAIRE							
BAC en éducation préscolaire et primaire	553	47	8,5 %	78	14,1 %	115	20,8 %
BAC en enseignement au secondaire	579	26	4,5 %	59	10,2 %	92	15,9 %
Enseignement collégial	237	14	5,9 %	27	11,4 %	44	18,6 %
BAC en relation industrielle	137	9	6,6 %	17	12,4 %	27	19,7 %
BAC en administration comptabilité	57	14	24,6 %	20	35,1 %	22	38,6 %
BAC en génie mécanique	73	4	5,5 %	8	10,0 %	11	15,1 %
BAC en génie métallurgique ou minier	75	5	6,7 %	8	10,7 %	9	12,0 %
BAC en science infirmière	112	3	2,7 %	4	3,6 %	7	6,3 %
BAC science sociale ou en travail social	190	1	0,5 %	4	2,1 %	6	3,2 %
BAC en communication	33	2	6,1 %	3	9,1 %	5	15,2 %
BAC en génie électrique	55	2	3,6 %	4	7,3 %	5	9,1 %
BAC en informatique	48	1	2,1 %	1	2,1 %	5	10,4 %
BAC en administration	43	2	4,7 %	4	9,3 %	4	9,3 %
BAC en génie civil	69	2	2,9 %	2	2,9 %	3	4,3 %
Enseignement en adaptation scolaire	91	1	1,1 %	3	3,3 %	3	3,3 %
BAC en génie forestier	37	0	0,0 %	1	2,7 %	2	5,4 %
Pharmacien	48	1	2,1 %	2	4,2 %	2	4,2 %
BAC en biologie	29	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,4 %
Physiothérapie	29	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,4 %
BAC en récréologie	17	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Maîtrise en psychologie	37	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %

4.3 LES PRÉVISIONS PAR PROFESSIONS

4.3.1 LES RÉSULTATS PAR GRAND GROUPE

Le personnel des métiers et le personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie (CNP 72/73) forment le groupe pour lequel on entrevoit le plus de sorties à la retraite. Les prévisions sont de l'ordre de 450 retraites possibles d'ici 3 ans, 648 d'ici 5 ans et 875 d'ici 7 ans.

Le grand groupe du personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées (196) suit au deuxième rang à court terme sur un horizon de 3 ans. Mais, sur des horizons de 5 et 7 ans, c'est le grand groupe du personnel intermédiaire et de soutien en transport, en machinerie, en installation et en réparation avec des retraites anticipées s'élevant à 333 sur 5 ans et 439 sur 7 ans.

En pourcentage, les grands groupes qui présentent les proportions les plus importantes de sorties possibles d'ici 3 ans sont le personnel intermédiaire et de soutien en transport, en machinerie, en installation et en réparation (12,1 %), le personnel de supervision et le personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics (11,9 %) et le personnel des métiers et le personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie (10,4 %).

À moyen terme (5 ans), ce sont les mêmes grands groupes qui figurent aux premiers rangs. On notera toutefois la forte progression du taux de retraite anticipé en deux ans qui double pratiquement pour les grands groupes 74/76, personnel intermédiaire et de soutien en transport, en machinerie, en installation et en réparation, et 92, personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics (11,9 %) et le personnel des métiers et personnel spécialisé la conduite du matériel de transport et de la machinerie, en atteignant 21,9 % et 23,7 % respectivement.

Sur un horizon de 7 ans, c'est toujours le grand groupe 72/73 (personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie) qui affiche le plus fort volume de retraites anticipées, ce qui représente près du double de la prévision à court terme. Le second rang est occupé par le grand groupe du personnel intermédiaire et de soutien en transport, en machinerie, en installation et en réparation (CNP 74) avec un volume de 439 sorties anticipées. Vient ensuite, dans l'ordre, le grand groupe 22 du personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées (425) et le groupe 41, personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion, avec un total de 264 retraites anticipées.

TABLEAU 12
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR GRAND GROUPE PROFESSIONNEL
(PLUS FORT VOLUME DE PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
72/73	Personnel des métiers et personnel spécialisé la conduite du matériel de transport et de la machinerie	4 308	450	10,4 %	648	15,0 %	875	20,3 %
74/76	Personnel intermédiaire et de soutien en transport, en machinerie, en installation et en réparation	1 526	184	12,1 %	333	21,8 %	439	28,8 %
22	Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées	2 014	196	9,7 %	303	15,0 %	425	21,1 %
41	Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion	1 777	90	5,1 %	173	9,7 %	264	14,9 %
12	Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau	1 202	70	5,8 %	118	9,8 %	174	14,5 %
92	Personnel de supervision et personnel spécialisé dans transformation, fabrication et services publics	545	65	11,9 %	129	23,7 %	165	30,3 %
01/09	Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion	624	52	8,3 %	82	13,1 %	123	19,7 %
62	Personnel spécialisé de la vente et des services	389	39	10,0 %	56	14,4 %	72	18,5 %
14	Personnel de bureau	547	38	6,9 %	57	10,4 %	70	12,8 %
31	Personnel professionnel des soins de santé	1 009	12	1,2 %	30	2,0 %	62	6,1 %
82	Personnel spécialisé du secteur primaire	677	14	2,1 %	29	4,3 %	56	8,3 %
11	Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	218	18	8,3 %	31	14,2 %	44	20,2 %
21	Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées et personnel assimilé	481	11	2,3 %	21	4,4 %	34	7,1 %
42	Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	510	6	1,2 %	18	3,5 %	33	6,5 %
94/95	Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage	238	1	0,4 %	10	4,2 %	28	11,8 %

TABLEAU 12
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR GRAND GROUPE PROFESSIONNEL
(PLUS FORT VOLUME DE PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
00	Cadres supérieurs/cadres supérieures	107	10	9,3 %	14	13,1 %	21	19,6 %
32	Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé	318	1	0,3 %	12	3,8 %	21	6,6 %
84/86	Personnel intermédiaire et élémentaire du secteur primaire	258	9	3,5 %	11	4,3 %	19	7,4 %
34	Personnel de soutien des services de santé	329	4	1,2 %	11	3,3 %	14	4,3 %
64/66	Personnel intermédiaire et élémentaire de la vente et des services	142	5	3,5 %	8	5,6 %	10	7,0 %
51	Personnel professionnel des arts et de la culture	51	3	5,9 %	5	9,8 %	8	15,7 %
52	Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs	81	2	2,5 %	2	2,5 %	3	3,7 %
TOTAL		17 351	1 280	7,4 %	2 101	12,1 %	2 960	17,1 %

4.3.2 LES RÉSULTATS PAR OCCUPATION

Le tableau 13 sur les prévisions de retraites par profession offre une vision plus précise quant au vieillissement de la main-d'œuvre en déterminant le nombre de sorties prévues dans chaque profession recensée, toujours sur des périodes de court, moyen et long terme.

À court terme (3 ans), celles où l'on prévoit le plus grand nombre de retraites sont les suivantes: conducteur d'équipement lourd (109), technicien en génie électronique et électrique (73), technicien en génie mécanique (63), soudeur (52) et professeur à la maternelle et au primaire (47).

Sur une perspective de 5 ans, la profession de conducteur d'équipement lourd vient toujours au premier rang (239), suivie des techniciens en génie électronique et électrique (112) et des techniciens en génie mécanique (102). Mais la profession d'opérateur au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers s'intercale au quatrième rang avec un nombre de retraites anticipées de 86, devant les professions de professeur à la maternelle et au primaire (78) et de soudeur (76).

À long terme, les plus forts volumes de sorties prévues se retrouvent dans les mêmes professions qu'à moyen terme. On remarquera que, dans la profession de conducteurs d'équipement lourd, le nombre de retraites anticipées est multiplié par trois lorsqu'on compare les prévisions de court terme avec celles de long terme, alors qu'elles passent de 109 à 327.

Un regard sur les professions présentant les plus fortes proportions de départs anticipés donne un portrait assez différent. Parmi les cinq professions présentant les plus forts taux de retraites, quatre concernent le transport ferroviaire ouvrier à l'entretien de la voie ferrée, chef de train et serre-freins, réparateur de wagons et mécanicien de locomotive et de cour de triage. La profession de surveillant dans la transformation des produits forestiers vient s'intercaler entre les professions du transport ferroviaire sur les horizons de moyen et long terme.

Par ailleurs, un certain nombre d'autres professions méritent une certaine attention quant au nombre ou au taux de retraites anticipées d'ici 2008. C'est le cas entre autres des professions liées à l'éducation où, non seulement le nombre de retraites prévues est important au primaire et au secondaire, mais où la proportion de cadres de ce domaine susceptibles de se retirer est aussi très grande.

TABLEAU 13
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
7421	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	950	109	11,5 %	239	25,2 %	327	34,4 %
2241	Technologues et techniciens en génie électronique et électrique	649	73	11,2 %	112	17,3 %	148	22,8 %
2232	Technologues et techniciens en génie mécanique	326	63	19,3 %	102	31,3 %	125	38,3 %
9233	Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers	426	42	9,9 %	86	20,2 %	118	27,7 %
4142	Instituteurs à la maternelle et au primaire	554	47	8,5 %	78	14,1 %	115	20,8 %
7265	Soudeurs	421	52	12,4 %	76	18,1 %	108	25,7 %
7311	Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile)	580	45	7,8 %	75	12,9 %	106	18,3 %
4141	Professeurs au secondaire	497	20	4,0 %	52	10,5 %	82	16,5 %
2243	Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	304	33	10,9 %	41	13,5 %	79	25,0 %
1221	Agents d'administration	443	29	6,5 %	49	11,1 %	76	17,2 %
7411	Conducteurs de camions	506	34	6,7 %	52	10,3 %	70	13,8 %
7271	Charpentiers-menuisiers	548	25	4,6 %	46	8,4 %	64	11,7 %
7321	Mécaniciens, techniciens et réparateurs de véhicules automobiles	233	25	10,7 %	38	16,3 %	61	26,2 %
3152	Infirmiers diplômés	775	7	0,9 %	23	2,0 %	51	6,6 %
4131	Professeurs au collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	250	16	6,4 %	29	11,6 %	46	18,4 %
6261	Agents de police (sauf cadres supérieurs)	260	26	10,0 %	38	14,6 %	45	17,3 %
7312	Mécaniciens d'équipement lourd	264	27	10,2 %	34	12,9 %	45	17,0 %
7362	Chefs de train et serre-freins	56	28	50,0 %	39	69,6 %	44	78,6 %
1241	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	424	18	4,2 %	30	7,1 %	43	10,1 %
7314	Réparateurs de wagons	56	34	60,7 %	38	67,9 %	38	67,9 %
7242	Électriciens industriels	171	17	9,9 %	26	15,2 %	36	21,1 %
9215	Surveillants dans la transformation des produits forestiers	67	14	20,9 %	32	47,8 %	35	52,2 %
8241	Conducteurs de machines d'abattage	438	9	2,1 %	19	4,3 %	34	7,8 %
7361	Mécaniciens de locomotive et de cour de triage	66	30	45,5 %	31	46,0 %	32	48,5 %

TABLEAU 13
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
7243	Électriciens des réseaux électriques	178	15	8,4 %	24	13,5 %	29	16,3 %
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	179	12	6,7 %	21	11,7 %	28	15,6 %
7231	Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	102	13	12,7 %	20	19,6 %	27	26,5 %
7432	Ouvriers à l'entretien de la voie ferrée	27	26	96,3 %	26	96,3 %	26	96,3 %
9411	Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais	81	0	0,0 %	9	11,1 %	26	32,1 %
7216	Entrepreneurs et contremaîtres en mécanique	100	14	14,0 %	18	18,0 %	26	26,0 %
7371	Grutiers	76	7	9,2 %	12	15,8 %	25	32,9 %
4212	Travailleurs des services communautaires et sociaux	280	3	1,1 %	10	3,6 %	24	8,6 %
7251	Plombiers	103	15	14,6 %	21	20,4 %	23	22,3 %
1111	Vérificateurs et comptables	57	14	24,6 %	20	35,1 %	22	38,6 %
7244	Monteurs de lignes électriques et de câbles	173	8	4,6 %	15	8,7 %	22	12,7 %
0313	Directeurs d'école et administrateurs de programmes d'enseignement au primaire et au secondaire	68	11	16,2 %	18	26,5 %	21	30,9 %
7252	Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et monteurs de gicleurs	85	11	12,9 %	13	15,3 %	20	23,5 %
7241	Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	287	5	1,7 %	8	2,8 %	20	6,0 %
6242	Cuisiniers	77	10	12,0 %	14	18,2 %	19	24,7 %
8221	Surveillants de l'exploitation des mines et des carrières	165	5	3,0 %	9	5,5 %	18	10,9 %
7246	Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunications	42	16	38,1 %	17	40,5 %	17	40,5 %
3233	Infirmiers auxiliaires autorisés	91	1	1,1 %	9	9,9 %	17	18,7 %
7263	Assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	116	8	6,9 %	10	8,6 %	15	12,9 %
1471	Expéditeurs et réceptionnaires	40	12	30,0 %	14	35,0 %	14	35,0 %

TABLEAU 13
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
0112	Directeurs des ressources humaines	71	6	8,5 %	12	16,9 %	14	19,7 %
0412	Fonctionnaires de l'analyse économique, de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes	48	1	2,1 %	6	12,5 %	13	27,1 %
7217	Entrepreneurs et contremaîtres des équipes de construction lourde	54	5	9,3 %	11	20,4 %	13	24,1 %
1121	Spécialistes des ressources humaines	66	3	4,5 %	5	7,6 %	13	19,7 %
8422	Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	206	6	2,9 %	7	3,4 %	13	6,3 %
1225	Agents aux achats	39	4	10,3 %	7	17,9 %	12	30,8 %
0811	Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)	45	7	15,6 %	9	20,0 %	12	26,7 %
9211	Surveillants dans la transformation des métaux et des minerais	47	9	19,1 %	11	23,4 %	12	25,5 %
2231	Technologues et techniciens en génie civil	98	5	5,1 %	8	8,2 %	12	12,2 %
3413	Aides et auxiliaires médicaux	275	4	1,5 %	11	4,0 %	12	4,4 %
1223	Agents du personnel et recruteurs	24	5	20,8 %	10	41,7 %	11	45,8 %
7294	Peintres et décorateurs	62	6	9,7 %	7	11,3 %	11	17,7 %
2223	Technologues et techniciens en sciences forestières	135	3	2,2 %	6	4,4 %	11	8,1 %
7264	Monteurs de charpentes métalliques	43	3	6,0 %	8	18,6 %	10	23,3 %
0311	Directeurs des soins de santé	46	2	4,3 %	5	10,9 %	10	21,7 %
2242	Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	96	5	5,2 %	7	7,3 %	10	10,4 %
4143	Conseillers pédagogiques et conseillers d'orientation	91	6	6,6 %	7	7,7 %	10	10,0 %
0014	Cadres supérieurs des secteurs de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux et des associations gérés par leurs membres	23	4	17,4 %	5	21,7 %	9	39,1 %
7245	Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications	23	6	26,1 %	8	34,8 %	9	39,1 %
0114	Directeurs des autres services administratifs	31	9	29,0 %	9	29,0 %	9	29,0 %
2132	Ingénieurs mécaniciens	70	3	4,3 %	7	10,0 %	9	12,9 %
7212	Entrepreneurs et contremaîtres en électricité et en télécommunications	23	5	21,7 %	6	26,1 %	8	34,8 %
1222	Adjoints de direction	40	3	7,5 %	7	17,5 %	8	20,0 %
2253	Technologues et techniciens en dessin	51	4	7,8 %	8	15,7 %	8	15,7 %

TABLEAU 13
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
1472	Magasiniers et commis aux pièces	68	5	7,4 %	6	8,8 %	8	11,8 %
1231	Teneurs de livres	88	5	5,7 %	6	6,8 %	8	9,1 %
7316	Ajusteurs de machines	22	5	22,7 %	6	27,3 %	7	31,8 %
0016	Cadres supérieurs des secteurs de la production des biens, des services publics, du transport et de la construction	33	3	9,1 %	5	15,2 %	7	21,2 %
1411	Commis de travail général de bureau	72	1	1,4 %	5	6,9 %	7	9,7 %
2211	Technologues et techniciens en chimie appliquée	77	2	2,6 %	2	2,6 %	7	9,1 %
3151	Infirmiers en chef et superviseurs	112	3	2,7 %	4	3,6 %	7	6,3 %
7351	Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de machines auxiliaires	30	1	3,3 %	3	10,0 %	6	20,0 %
0621	Directeurs de la vente au détail	31	1	3,2 %	2	6,5 %	6	19,4 %
2263	Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	42	1	2,4 %	4	9,5 %	6	14,3 %
1243	Secrétaires médicaux	46	3	6,5 %	3	6,5 %	6	13,0 %
2163	Programmeurs	71	1	1,4 %	3	4,2 %	6	8,5 %
6471	Aides familiaux, aides de soutien à domicile et personnel assimilé	76	2	2,6 %	5	6,6 %	6	7,9 %
7261	Tôliers	77	2	2,6 %	5	6,5 %	6	7,8 %
4152	Travailleurs sociaux	190	1	0,5 %	4	2,1 %	6	3,2 %
1122	Professionnels des services aux entreprises de gestion	31	0	0,0 %	3	9,7 %	5	16,1 %
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens	55	2	3,6 %	4	7,3 %	5	9,1 %
6262	Pompiers	24	1	4,2 %	1	4,2 %	4	16,7 %
0111	Directeurs financiers	40	2	5,0 %	2	5,0 %	4	10,0 %
0012	Cadres supérieurs de l'administration publique	41	3	7,3 %	4	9,8 %	4	9,8 %
7383	Autre personnel spécialisé des métiers	46	0	0,0 %	3	6,5 %	4	8,7 %
2224	Techniciens du milieu naturel et de la pêche	67	0	0,0 %	2	2,0 %	4	5,0 %
4215	Professeurs et instructeurs en éducation spécialisée	170	1	0,6 %	4	2,4 %	4	2,4 %
1212	Superviseurs des commis de finance et d'assurance	20	0	0,0 %	3	15,0 %	3	15,0 %
7291	Couvreurs et poseurs de bardeaux	21	1	4,8 %	2	9,5 %	3	14,3 %
2212	Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	23	0	0,0 %	2	8,7 %	3	13,0 %
0211	Directeurs des services de génie	25	0	0,0 %	1	4,0 %	3	12,0 %

TABLEAU 13
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
2162	Analystes de systèmes informatiques	36	1	2,8 %	1	2,8 %	3	8,3 %
2273	Officiers de pont du transport par voies navigables	39	2	5,1 %	2	5,1 %	3	7,7 %
2271	Pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport aérien	47	3	6,4 %	3	6,4 %	3	6,4 %
8211	Surveillants de l'exploitation forestière	50	0	0,0 %	0	0,0 %	3	6,0 %
2131	Ingénieurs civils	69	2	2,9 %	2	2,9 %	3	4,3 %
3211	Technologues de laboratoire médical et assistants en pathologie	71	0	0,0 %	3	4,2 %	3	4,2 %
5124	Professionnels des relations publiques et des communications	21	0	0,0 %	0	0,0 %	2	9,5 %
7262	Chaudronniers	21	1	4,8 %	1	4,8 %	2	9,5 %
7313	Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	22	0	0,0 %	1	4,5 %	2	9,1 %
5211	Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives	24	1	4,2 %	1	4,2 %	2	8,3 %
7315	Mécaniciens et contrôleurs d'aéronefs	24	2	8,3 %	2	8,3 %	2	8,3 %
6421	Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	26	1	3,8 %	1	3,8 %	2	7,7 %
0122	Directeurs de banques, du crédit et des autres services de placement	37	1	2,7 %	1	2,7 %	2	5,4 %
2122	Professionnels des sciences forestières	37	0	0,0 %	1	2,7 %	2	5,4 %
3414	Autres aides et assistants de soutien des services de santé	40	0	0,0 %	0	0,0 %	2	5,0 %
1114	Autres agents financiers	41	0	0,0 %	1	2,4 %	2	4,9 %
3131	Pharmaciens	48	1	2,1 %	2	4,2 %	2	4,2 %
2141	Ingénieurs d'industrie et de fabrication	23	1	4,3 %	1	4,3 %	1	4,3 %
5254	Instructeurs et responsables des programmes de sports et de loisirs	27	1	3,7 %	1	3,7 %	1	3,7 %
2121	Biologistes et autres scientifiques	29	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,4 %
2142	Ingénieurs métallurgistes et des matériaux	29	1	3,4 %	1	3,4 %	1	3,4 %
3142	Physiothérapeutes	29	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,4 %
4214	Éducateurs de la petite enfance	30	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,3 %
1414	Réceptionnistes et standardistes	41	1	2,4 %	1	2,4 %	1	2,4 %
3215	Technologues en radiologie	54	0	0,0 %	0	0,0 %	1	1,9 %
4164	Agents de programmes, chercheurs et experts-conseils en politiques sociales	62	0	0,0 %	1	1,6 %	1	1,6 %

TABLEAU 13
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP) DE 20 EMPLOIS ET PLUS
(PLUS FORT VOLUME DES PRÉVISIONS DANS 7 ANS)

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
9436	Classeurs de bois d'oeuvre et autres vérificateurs et classeurs dans la transformation du bois	71	1	1,4 %	1	1,4 %	1	1,4 %
0314	Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	26	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
1228	Agents de l'immigration, de l'assurance-emploi et du revenu	22	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
1433	Caissiers des services financiers	30	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
1434	Commis de banque, d'assurances et des autres services financiers	21	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
3212	Techniciens de laboratoire médical	24	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
3214	Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardiovasculaires	30	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
4151	Psychologues	36	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
4165	Agents de programmes, chercheurs et experts-conseils en politiques de la santé	28	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7292	Vitriers	23	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
8421	Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	43	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
9432	Conducteurs de machines dans les usines de pâtes à papier	35	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
9434	Autres conducteurs de machines dans la transformation du bois	29	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Total		17 351	1 280	7,4 %	2 101	12,1 %	2 960	17,1 %

TABLEAU 13 A
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP)
DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
0012	Cadres supérieurs de l'administration publique	41	3	7,3 %	4	9,8 %	4	9,8 %
0014	Cadres supérieurs des secteurs de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux et des associations gérés par leurs membres	23	4	17,4 %	5	21,7 %	9	39,1 %
0016	Cadres supérieurs des secteurs de la production des biens, des services publics, du transport et de la construction	33	3	9,1 %	5	15,2 %	7	21,2 %
0111	Directeurs financiers	40	2	5,0 %	2	5,0 %	4	10,0 %
0112	Directeurs des ressources humaines	71	6	8,5 %	12	16,9 %	14	19,7 %
0114	Directeurs des autres services administratifs	31	9	29,0 %	9	29,0 %	9	29,0 %
0122	Directeurs de banques, du crédit et des autres services de placement	37	1	2,7 %	1	2,7 %	2	5,4 %
0211	Directeurs des services de génie	25	0	0,0 %	1	4,0 %	3	12,0 %
0311	Directeurs des soins de santé	46	2	4,3 %	5	10,9 %	10	21,7 %
0313	Directeurs d'école et administrateurs de programmes d'enseignement au primaire et au secondaire	68	11	16,2 %	18	26,5 %	21	30,9 %
0314	Directeurs des services sociaux, communautaires et correctionnels	26	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
0412	Fonctionnaires de l'analyse économique, de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes	48	1	2,1 %	6	12,5 %	13	27,1 %
0621	Directeurs de la vente au détail	31	1	3,2 %	2	6,5 %	6	19,4 %
0811	Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)	45	7	15,6 %	9	20,0 %	12	26,7 %
1111	Vérificateurs et comptables	57	14	24,6 %	20	35,1 %	22	38,6 %
1114	Autres agents financiers	41	0	0,0 %	1	2,4 %	2	4,9 %
1121	Spécialistes des ressources humaines	66	3	4,5 %	5	7,6 %	13	19,7 %
1122	Professionnels des services aux entreprises de gestion	31	0	0,0 %	3	9,7 %	5	16,1 %
1212	Superviseurs des commis de finance et d'assurance	20	0	0,0 %	3	15,0 %	3	15,0 %

TABLEAU 13 A
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP)
DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
1221	Agents d'administration	443	29	6,5 %	49	11,1 %	76	17,2 %
1222	Adjoint de direction	40	3	7,5 %	7	17,5 %	8	20,0 %
1223	Agents du personnel et recruteurs	24	5	20,8 %	10	41,7 %	11	45,8 %
1225	Agents aux achats	39	4	10,3 %	7	17,9 %	12	30,8 %
1228	Agents de l'immigration, de l'assurance-emploi et du revenu	22	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
1231	Teneurs de livres	88	5	5,7 %	6	6,8 %	8	9,1 %
1241	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	424	18	4,2 %	30	7,1 %	43	10,1 %
1243	Secrétaires médicaux	46	3	6,5 %	3	6,5 %	6	13,0 %
1411	Commis de travail général de bureau	72	1	1,4 %	5	6,9 %	7	9,7 %
1414	Réceptionnistes et standardistes	41	1	2,4 %	1	2,4 %	1	2,4 %
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	179	12	6,7 %	21	11,7 %	28	15,6 %
1433	Caissiers des services financiers	30	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
1434	Commis de banque, d'assurances et des autres services	21	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
1471	Expéditeurs et réceptionnaires	40	12	30,0 %	14	35,0 %	14	35,0 %
1472	Magasiniers et commis aux pièces	68	5	7,4 %	6	8,8 %	8	11,8 %
2121	Biologistes et autres scientifiques	29	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,4 %
2122	Professionnels des sciences forestières	37	0	0,0 %	1	2,7 %	2	5,4 %
2131	Ingénieurs civils	69	2	2,9 %	2	2,9 %	3	4,3 %
2132	Ingénieurs mécaniciens	70	3	4,3 %	7	10,0 %	9	12,9 %
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens	55	2	3,6 %	4	7,3 %	5	9,1 %
2141	Ingénieurs d'industrie et de fabrication	23	1	4,3 %	1	4,3 %	1	4,3 %
2142	Ingénieurs métallurgistes et des matériaux	29	1	3,4 %	1	3,4 %	1	3,4 %
2162	Analystes de systèmes informatiques	36	1	2,8 %	1	2,8 %	3	8,3 %
2163	Programmeurs	71	1	1,4 %	3	4,2 %	6	8,5 %
2211	Technologues et techniciens en chimie appliquée	77	2	2,6 %	2	2,6 %	7	9,1 %
2212	Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	23	0	0,0 %	2	8,7 %	3	13,0 %
2223	Technologues et techniciens en sciences forestières	135	3	2,2 %	6	4,4 %	11	8,1 %

TABLEAU 13 A
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP)
DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
2224	Techniciens du milieu naturel et de la pêche	67	0	0,0 %	2	2,0 %	4	5,0 %
2231	Technologues et techniciens en génie civil	98	5	5,1 %	8	8,2 %	12	12,2 %
2232	Technologues et techniciens en génie mécanique	326	63	19,3 %	102	31,3 %	125	38,3 %
2241	Technologues et techniciens en génie électronique et électrique	649	73	11,2 %	112	17,3 %	148	22,8 %
2242	Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	96	5	5,2 %	7	7,3 %	10	10,4 %
2243	Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	304	33	10,9 %	41	13,5 %	79	25,0 %
2253	Technologues et techniciens en dessin	51	4	7,8 %	8	15,7 %	8	15,7 %
2263	Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	42	1	2,4 %	4	9,5 %	6	14,3 %
2271	Pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport aérien	47	3	6,4 %	3	6,4 %	3	6,4 %
2273	Officiers de pont du transport par voies navigables	39	2	5,1 %	2	5,1 %	3	7,7 %
3131	Pharmaciens	48	1	2,1 %	2	4,2 %	2	4,2 %
3142	Physiothérapeutes	29	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,4 %
3151	Infirmiers en chef et superviseurs	112	3	2,7 %	4	3,6 %	7	6,3 %
3152	Infirmiers diplômés	775	7	0,9 %	23	2,0 %	51	6,6 %
3211	Technologues de laboratoire médical et assistants en pathologie	71	0	0,0 %	3	4,2 %	3	4,2 %
3212	Techniciens de laboratoire médical	24	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
3214	Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardiovasculaires	30	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
3215	Technologues en radiologie	54	0	0,0 %	0	0,0 %	1	1,9 %
3233	Infirmiers auxiliaires autorisés	91	1	1,1 %	9	9,9 %	17	18,7 %
3413	Aides et auxiliaires médicaux	275	4	1,5 %	11	4,0 %	12	4,4 %
3414	Autres aides et assistants de soutien des services de santé	40	0	0,0 %	0	0,0 %	2	5,0 %
4131	Professeurs au collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	250	16	6,4 %	29	11,6 %	46	18,4 %

TABLEAU 13 A
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP)
DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
4141	Professeurs au secondaire	497	20	4,0 %	52	10,5 %	82	16,5 %
4142	Instituteurs à la maternelle et au primaire	554	47	8,5 %	78	14,1 %	115	20,8 %
4143	Conseillers pédagogiques et conseillers d'orientation	91	6	6,6 %	7	7,7 %	10	10,0 %
4151	Psychologues	36	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
4152	Travailleurs sociaux	190	1	0,5 %	4	2,1 %	6	3,2 %
4164	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales	62	0	0,0 %	1	1,6 %	1	1,6 %
4165	Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques de la santé	28	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
4212	Travailleurs des services communautaires et sociaux	280	3	1,1 %	10	3,6 %	24	8,6 %
4214	Éducateurs de la petite enfance	30	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,3 %
4215	Professeurs et instructeurs en éducation spécialisée	170	1	0,6 %	4	2,4 %	4	2,4 %
5124	Professionnels des relations publiques et des communications	21	0	0,0 %	0	0,0 %	2	9,5 %
5211	Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les archives	24	1	4,2 %	1	4,2 %	2	8,3 %
5254	Instructeurs et responsables des programmes de sports et de loisirs	27	1	3,7 %	1	3,7 %	1	3,7 %
6242	Cuisiniers	77	10	12,0 %	14	18,2 %	19	24,7 %
6261	Agents de police (sauf cadres supérieurs)	260	26	10,0 %	38	14,6 %	45	17,3 %
6262	Pompiers	24	1	4,2 %	1	4,2 %	4	16,7 %
6421	Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	26	1	3,8 %	1	3,8 %	2	7,7 %
6471	Aides familiaux, aides de soutien à domicile et personnel assimilé	76	2	2,6 %	5	6,6 %	6	7,9 %
7212	Entrepreneurs et contremaîtres en électricité et en télécommunications	23	5	21,7 %	6	26,1 %	8	34,8 %
7216	Entrepreneurs et contremaîtres en mécanique	100	14	14,0 %	18	18,0 %	26	26,0 %
7217	Entrepreneurs et contremaîtres des équipes de construction lourde	54	5	9,3 %	11	20,4 %	13	24,1 %
7231	Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	102	13	12,7 %	20	19,6 %	27	26,5 %

TABLEAU 13 A
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP)
DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
7241	Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	287	5	1,7 %	8	2,8 %	20	6,0 %
7242	Électriciens industriels	171	17	9,9 %	26	15,2 %	36	21,1 %
7243	Électriciens des réseaux électriques	178	15	8,4 %	24	13,5 %	29	16,3 %
7244	Monteurs de lignes électriques et de câbles	173	8	4,6 %	15	8,7 %	22	12,7 %
7245	Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications	23	6	26,1 %	8	34,8 %	9	39,1 %
7246	Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunications	42	16	38,1 %	17	40,5 %	17	40,5 %
7251	Plombiers	103	15	14,6 %	21	20,4 %	23	22,3 %
7252	Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et monteurs de gicleurs	85	11	12,9 %	13	15,3 %	20	23,5 %
7261	Tôliers	77	2	2,6 %	5	6,5 %	6	7,8 %
7262	Chaudronniers	21	1	4,8 %	1	4,8 %	2	9,5 %
7263	Assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes	116	8	6,9 %	10	8,6 %	15	12,9 %
7264	Monteurs de charpentes métalliques	43	3	6,0 %	8	18,6 %	10	23,3 %
7265	Soudeurs	421	52	12,4 %	76	18,1 %	108	25,7 %
7271	Charpentiers-menuisiers	548	25	4,6 %	46	8,4 %	64	11,7 %
7291	Couvreurs et poseurs de bardeaux	21	1	4,8 %	2	9,5 %	3	14,3 %
7292	Vitriers	23	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7294	Peintres et décorateurs	62	6	9,7 %	7	11,3 %	11	17,7 %
7311	Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile)	580	45	7,8 %	75	12,9 %	106	18,3 %
7312	Mécaniciens d'équipement lourd	264	27	10,2 %	34	12,9 %	45	17,0 %
7313	Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	22	0	0,0 %	1	4,5 %	2	9,1 %
7314	Réparateurs de wagons	56	34	60,7 %	38	67,9 %	38	67,9 %
7315	Mécaniciens et contrôleurs d'aéronefs	24	2	8,3 %	2	8,3 %	2	8,3 %
7316	Ajusteurs de machines	22	5	22,7 %	6	27,3 %	7	31,8 %

TABLEAU 13 A
PRÉVISIONS DE RETRAITES PAR PROFESSIONS (CNP)
DE 20 EMPLOIS ET PLUS

CNP	TITRE	TOTAL	3 ANS	%	5 ANS	%	7 ANS	%
7321	Mécaniciens, techniciens et réparateurs de véhicules automobiles	233	25	10,7 %	38	16,3 %	61	26,2 %
7351	Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de machines auxiliaires	30	1	3,3 %	3	10,0 %	6	20,0 %
7361	Mécaniciens de locomotive et de cour de triage	66	30	45,5 %	31	46,0 %	32	48,5 %
7362	Chefs de train et serre-freins	56	28	50,0 %	39	69,6 %	44	78,6 %
7371	Grutiers	76	7	9,2 %	12	15,8 %	25	32,9 %
7383	Autre personnel spécialisé des métiers	46	0	0,0 %	3	6,5 %	4	8,7 %
7411	Conducteurs de camions	506	34	6,7 %	52	10,3 %	70	13,8 %
7421	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	950	109	11,5 %	239	25,2 %	327	34,4 %
7432	Ouvriers à l'entretien de la voie ferrée	27	26	96,3 %	26	96,3 %	26	96,3 %
8211	Surveillants de l'exploitation forestière	50	0	0,0 %	0	0,0 %	3	6,0 %
8221	Surveillants de l'exploitation des mines et des carrières	165	5	3,0 %	9	5,5 %	18	10,9 %
8241	Conducteurs de machines d'abattage	438	9	2,1 %	19	4,3 %	34	7,8 %
8421	Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	43	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
8422	Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	206	6	2,9 %	7	3,4 %	13	6,3 %
9211	Surveillants dans la transformation des métaux et des minerais	47	9	19,1 %	11	23,4 %	12	25,5 %
9215	Surveillants dans la transformation des produits forestiers	67	14	20,9 %	32	47,8 %	35	52,2 %
9233	Opérateurs au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers	426	42	9,9 %	86	20,2 %	118	27,7 %
9411	Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais	81	0	0,0 %	9	11,1 %	26	32,1 %
9432	Conducteurs de machines dans les usines de pâtes à papier	35	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
9434	Autres conducteurs de machines dans la transformation du bois	29	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
9436	Classeurs de bois d'oeuvre et autres vérificateurs et classeurs dans la transformation du bois	71	1	1,4 %	1	1,4 %	1	1,4 %
Total		17 351	1 280	7,4 %	2 101	12,1 %	2 960	17,1 %

5.0 CONCLUSION

Cette étude a été rendue possible grâce à la participation des entreprises de la Côte-Nord. La compilation des grilles de saisie a nécessité plusieurs heures de travail de leur part. C'est là, à notre avis, un exemple de partenariat qui mérite d'être souligné. Nous remercions donc les quelque 200 entreprises qui ont participé à l'enquête et qui ont permis d'atteindre un haut niveau de fiabilité des résultats.

L'Enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord poursuivait trois buts précis. Premièrement, nous voulions déterminer l'âge des travailleurs spécialisés dans les différents secteurs d'activité économique et surtout dans les diverses professions présentes dans la région. Deuxièmement, nous voulions estimer le nombre de travailleurs qui seront admissibles à la retraite sur des horizons de 3 ans, 5 ans et 7 ans. Enfin, cette enquête nous a permis de déterminer les occupations pour lesquelles les employeurs vivaient ou anticipaient des difficultés de recrutement.

Une des premières constatations que nous permet cette étude est que les postes exigeant une formation secondaire sont encore les plus nombreux aujourd'hui. En effet, 45,5 % des emplois recensés demandaient une formation secondaire professionnelle, comparativement à 43,0 % qui nécessitent des études collégiales et à 20,5 % pour des études universitaires.

C'est aussi dans les emplois demandant une formation secondaire que les travailleurs sont les plus âgés et que le nombre de retraites anticipées est le plus élevé. Dans les emplois qui exigent un diplôme du secondaire professionnel, 15,1 % des travailleurs avaient 55 ans et plus en 2001, alors que la moyenne était de 11,5 % pour l'ensemble des emplois recensés. Au chapitre des prévisions de retraites, 19,2 % des emplois exigeant une formation secondaire sont susceptibles de devenir vacants d'ici 7 ans, soit 1 513 au total. Cette proportion est de 17,1 % pour l'ensemble des emplois recensés.

L'industrie primaire est la plus touchée par le vieillissement de sa main-d'œuvre, 16,8 % des travailleurs spécialisés étant admissibles à une retraite d'ici 3 ans, et cette proportion progressera jusqu'à 33,3 % d'ici 7 ans. L'industrie des mines vient loin en tête de liste, puisque 1 065 travailleurs spécialisés pourraient prendre leur retraite d'ici 7 ans, ce qui représente près de 40 % des travailleurs recensés dans ce secteur. L'industrie de la construction connaît aussi un vieillissement prononcé de sa main-d'œuvre.

Parmi les professions les plus touchées, notons celles qui sont reliées à la maintenance industrielle et au génie mécanique tant au secondaire qu'au collégial. D'ici 7 ans, 166 travailleurs dont l'emploi exige une formation en mécanique industrielle du secondaire pourraient prendre leur retraite, tandis que 267 autres mécaniciens diplômés en maintenance industrielle ou en génie mécanique au collégial seront dans la même situation. Au collégial, le nombre de retraites anticipées est aussi important dans le domaine de l'électronique et des

techniques administratives, notamment. Quant au niveau universitaire, c'est dans les professions reliées à l'enseignement qu'on trouve la situation la plus problématique, surtout à long terme.

En comparant les données de la présente enquête avec la précédente, nous constatons que, quel que soit l'angle de l'analyse, les mêmes secteurs, spécialités ou occupations reviennent en tête de liste. Les différences les plus marquées se retrouvent dans les proportions de travailleurs âgés et de prévisions de retraites qui ont augmenté sensiblement. En effet, la proportion de travailleurs de 55 ans et plus augmente de 9,2 % à 11,5 % tandis que le taux de retraites anticipées sur 7 ans passe de 14,4 % à 17,1 % en 4 ans.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, des prévisions de retraites ne constituent pas une estimation de besoins en main-d'oeuvre. Les données statistiques révèlent que le taux de chômage est nettement plus élevé chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires que chez les personnes qui ont obtenu un diplôme au collégial. De plus, des études montrent un relèvement marqué de l'emploi pour les professions qui exigent une formation collégiale, au détriment des emplois qui demandent moins de scolarité.

L'enquête sur l'érosion de la main-d'oeuvre montre que les travailleurs sont plus âgés dans les emplois qui exigent une formation secondaire. Toutefois, le taux de chômage est souvent plus élevé dans ces professions que dans celles demandant une formation collégiale ou universitaire. Même si la demande de remplacement des travailleurs pourrait être moins marquée dans les professions de niveau collégial, la moins grande concurrence et le relèvement général du niveau de formation rendent la situation aussi préoccupante dans certaines professions des niveaux collégial et universitaire que dans celles du secondaire professionnel.

Les informations provenant de cette enquête nous permettront, au cours des prochains mois, d'analyser d'autres facettes du marché du travail régional. Cette étude nous livre des renseignements sur une partie des besoins en main-d'oeuvre, soit ceux qui découleront du départ à la retraite d'un certain nombre de travailleurs d'ici l'an 2008. Elle nous donne aussi un bon aperçu des difficultés de recrutement anticipées par les employeurs. Toutefois, il faut prendre en considération que ces besoins seront accentués par la croissance prévue de l'emploi sur le territoire au cours des prochaines années. De plus, il faut tenir compte des bassins de main-d'oeuvre disponibles afin de mieux cerner les besoins réels du marché du travail régional.

Nous comptons partager les informations recueillies avec nos partenaires dans un souci commun de favoriser un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre sur le territoire. Nous prévoyons collaborer avec les milieux de l'éducation, les principaux employeurs et les intervenants concernés par la problématique liée au vieillissement de la main-d'oeuvre afin de nous assurer d'une utilisation maximale des données recueillies.

ANNEXE 1

ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE OCCUPATIONNELLE DES EMPLOYEURS DE LA CÔTE-NORD

DATE : _____
 ENTREPRISE : _____
 INDUSTRIE : _____
 CNP : _____
 NOMBRE D'EMPLOYÉS DANS CETTE PROFESSION : _____
 NOMBRE DE RETRAITÉS DEPUIS LA DERNIÈRE VISITE : _____
 N° POLITIQUE DE RETRAITE : _____

EXIGENCES SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES :
 DIPLÔME : _____
 DEP _____
 DEC GÉNÉRAL _____
 DEC PROFESSIONNEL _____
 UNIVERSITAIRE _____
 SPÉCIALITÉ : _____

STRUCTURE D'ÂGE DES EMPLOYÉS DE CETTE PROFESSION DANS L'ENTREPRISE

ÂGE	moins de 45 ans	45 ans	46 ans	47 ans	48 ans	49 ans	50 ans	51 ans	52 ans	53 ans	54 ans	55 ans	56 ans	57 ans	58 ans	59 ans	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	Plus de 65 ans	Total 45 ans et plus	Total
ANCIENNETÉ																									
20 ans et -																									
21 ans																									
22 ans																									
23 ans																									
24 ans																									
25 ans																									
26 ans																									
27 ans																									
28 ans																									
29 ans																									
30 ans																									
31 ans																									
32 ans																									
33 ans																									
34 ans																									
35 ans																									
36 ans																									
37 ans																									
38 ans																									
39 ans																									
40 ans																									
41 ans et +																									
Total 20 ans et +																									
Total																									

QUESTIONNAIRE ENQUÊTE SUR L'ÉROSION DE LA MAIN-D'ŒUVRE SUR LA CÔTE-NORD

Nom de l'enquêteur :
 Date de la visite :

Nom de l'entreprise :

 CTI

Nom du syndicat :

Personne rencontrée :

Adresse :

1)
Nombre total d'employés présentement dans l'entreprise
 Nombre d'employés qui occupent un poste requérant :
 Une formation spécialisée telle que: DEP, DEC, BACC
 Une formation non spécialisée telle que : DES, DEC général
 Aucun diplôme

2)
 Quelle est la politique de retraite ou de préretraite en vigueur dans votre entreprise, pour chaque groupe d'employés (cadres ou syndiqués) ?

Selon l'âge (inscrire l'âge de retraite)

Selon l'ancienneté (inscrire le nombre d'années nécessaires)

Aucune politique de retraite

Selon l'âge et l'ancienneté

Âge	+	Ancienneté	=	Facteur
<input style="width: 100px; height: 30px;" type="text"/>	+	<input style="width: 100px; height: 30px;" type="text"/>	=	<input style="width: 100px; height: 30px;" type="text"/>

